Agde

Journal de la ville

N° 45
Septembre/Octobre 2007

Actu
Les animations de l'été

Le point sur...
L'Ecole de Musique

Culture
"Mythologie animée"

Somm

N° 45 • Septembre - Oc

Actu

Un été en Cœur de Ville : des animations qui ont su attirer un large public . . . . . .page 4

Un été au Cap d'Agde : des plages aux Arènes . . . . . .page 7

Commémorations autour de 1907 . . . . . .page 12

Le point sur...

La rentrée scolaire 2007-2008 : tout ce que vous devez savoir . . . . . .page 16

L'Ecole Municipale de Musique s'installe en Cœur de Ville . . . . . .page 22

Patrimoine

Claude Terrisse, Corsaire du Roy . . . . . .page 24

Il était une fois... la gare d'eau d'Agde . . . . . .page 30

Culture

"Mythologie animée", une exposition à découvrir jusqu'au 23 décembre au Musée de l'Ephèbe . . .page 32

Comités de Quartier

Un point sur le courrier avec La Poste . . . . . .page 34

Libre Expression . . . . . .page 35

Au Conseil

Séance du 2 juillet 2007 . . . . . .page 36

aire

tobre 2007

Bloc-notes

Petite Enfance :
un 4ème établissement pour les tout-petits . . . . . .page 38
Concours : un Noël azur et or . . . . . .page 38
2ème Dan en Krav Manga pour Laurent Bodard . .page 39
Sport : de l'athlétisme chez les handisports . . . .page 39
Rencontre avec... Robert Mouysset . . . . . .page 40
Trophée du Languedoc et Challenge Barral . . . . .page 40
Chantier Loisirs au Fort Brescou . . . . . .page 41
Un nouveau réseau d'affichage pour la Ville . . . .page 42
Commémoration
du Débarquement en Provence . . . . . .page 42
Sécurité : bon bilan pour la saison 2007 . . . . . .page 43
La Ville s'engage
auprès de trois sportifs de haut niveau . . . . . .page 44
Laurence Maillotte élue Miss Cap d'Agde 2008 .page 44
Les associations en fête . . . . . .page 44
Journées Européennes du Patrimoine . . . . . .page 44
Pleins feux sur les Cox et le Tuning ! . . . . . .page 45
Rendez-vous : grand Gala de Full contact . . . . .page 46
8ème édition du Salon Nautique d'Automne . . . . .page 46
Nouveau ! de la danse Country
pour les enfants . . . . . .page 47
Etat Civil . . . . . .page 47

LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde • **Service Communication** • 34306 Agde Cedex • Tél. 04 67 94 62 10 • Fax 04 67 94 62 19 • http : www.ville-agde.fr • **Directeur de la publication**, Gilles D'Ettore • **Directeur Délégué**, Jérôme Cavailles • **Responsable de la Publication**, Séverine Hügel-Vrancken • **Rédaction**, service Communication (Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens et Laurent Uroz) avec l'aimable participation d'Irène Dauphin (pages 30-31) et d'Hélène Pascual (pages 24-29) • **Graphisme**, Studio a • Tél. 04 67 01 00 95 • **Fabrication et impression**, PUBLICEP • Tél. 04 67 15 66 00 • **Photos**, service Communication (dont Une, Laurent Uroz) ; Antoine Ros (photo des Intervilles Junior en bas de la page 9) ; Alfred Morera (dessins de Terrisse extraits de la bande dessinée "La Perle Noire de la Méditerranée" illustrant les pages 24-27) ; service des Archives Municipales (photo aérienne noir et blanc page 30, documents et plans page 31) ; Laurent Arnaud (vue aérienne en haut de la page 31) ; Alexander Commitee - remerciements à Kaze, Alex Alice - Dargaud, Dic/TMS, © 2002 BAF Berlin Animation Film / Marathon Animation / M6 - Métropole Télévision (dessins des pages de l'exposition "Mythologie animée" pages 32-33) ; M. Martineau, Architecte (perspective de la crèche de l'Agenouillade page 38) ; Paule Gesser (photo de Laurent Bodard page 39) ; MJC Full Boxing Club Agathois (pour les trois photos des boxeurs page 46) ; Office de Tourisme du Cap d'Agde (photo de Maud Fontenoy page 47) • Merci aux directeurs, aux professeurs, aux ATSEM et aux enfants des écoles Frédéric Bazille et Jacques Prévert. Merci également à tous les musiciens de l'Ecole de Musique • **Visuels**, Laurent Gheysens pour la Ville d'Agde (affiche de l'exposition "Mythologie animée" page 33 et du Gala de Full contact page 46), Office de Tourisme du Cap d'Agde (visuel du Salon Nautique d'Automne page 47), studio a (affiche du SLAM page 48) • Imprimé sur papier 90 grammes • **Tirage**, 17 000 exemplaires • Dépôt légal, 3ème trimestre 2007 • ISSN 1625-7634

Un été en Cœur de Ville
Des animations qui ont su attirer un large public

La programmation de la saison estivale 2007 en Cœur de Ville a été, et c'est le moins que l'on puisse dire, riche et festive. En effet, des bals aux concerts, en passant par la musique de rue ou bien encore la magie des feux d'artifice, c'est tout un éventail de manifestations qui vous a été proposé afin de vous inviter à venir découvrir ou redécouvrir les beautés de notre Cœur de Ville. C'était aussi l'occasion de vous restaurer sur les nouvelles terrasses flottantes des quais de la Marine, tout en profitant, à moins de 30 mètres de là, des spectacles organisés sur la scène flottante.

Jeudi 12 juillet
Feu d'artifice au château Laurens

Comme il est désormais de tradition, la saison estivale agathoise s'ouvre par un festival pyrotechnique qui, en Cœur de Ville, se déroule au pied du magnifique château Laurens. Le public est chaque année de plus en plus nombreux à venir admirer les créations toujours plus originales des artificiers.

Lundi 16 juillet
Gead Mulheran et le Big Band Brass

Cette année, et pour la première fois, des artistes plus prestigieux les uns que les autres se sont succédé sur la scène flottante installée au pied de la Cathédrale Saint-Etienne. Pour débuter la saison, le lundi 16 juillet, un superbe hommage a été rendu à Franck Sinatra par le chanteur anglais Gead Mulheran, accompagné pour l'occasion d'un groupe reconnu dans le milieu des festivals et que l'on ne présente donc plus : le Big Band Brass, dirigé par Dominique Rieux. Ce jour là était aussi celui qui vit se dérouler l'inauguration très attendue des quais de la Marine.

Mardi 17 juillet
Yuri Buenaventura

Le groupe Bat'agua a ouvert le bal de cette soirée placée sous le signe des rythmes brésiliens et latinos. Les réjouissances se sont poursuivies avec Yuri Buenaventura qui a investi la scène agathoise afin de nous faire partager son amour de la salsa, de la liberté et de la spontanéité. Presque deux heures de spectacle, relayé sur les berges par un public conquis, dansant au bord des quais, transformant ainsi, pour quelques heures, le cœur de la cité d'Agde en véritable temple de la salsa !

Vendredi 20 juillet
"Le Corsaire Terrisse" Son et Lumière

C'est ce soir là qu'a eu lieu, au pied de la Cathédrale Saint-Etienne, la première représentation du Son et Lumière consacré à l'histoire du "Corsaire Terrisse". Corsaire du Roi sous Louis XIII et Louis XIV, capitaine de marine, bienfaiteur des pauvres, à qui il légua sa fortune à sa mort, Claude Terrisse est un personnage d'Agde haut en couleurs.

Chaque vendredi soir, et ce jusqu'au 31 août, le public a pu découvrir un magnifique spectacle rendant hommage à Terrisse, écrit et mis en scène par Olivier Cabassut. Une dizaine de comédiens professionnels des Scènes d'Oc, une soixantaine de figurants et de musiciens ont participé à ce récit en six tableaux qui a fait plonger le spectateur dans l'époque fascinante de Terrisse, de sa naissance en 1598 à sa mort en 1673, en passant par sa rencontre avec les corsaires, le tournoi de joutes organisé en 1601 sur l'Hérault, l'histoire du Cardinal Richelieu ou encore celle de la famille Montmorency.

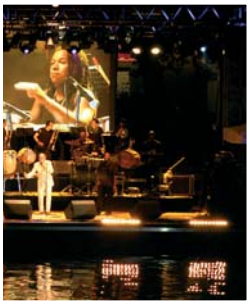

Mercredi 25 juillet
Louis Bertignac

Louis Bertignac, guitariste génial du groupe Téléphone, nous a fait vivre ce soir là, en rejouant les standards du groupe comme : "2000 nuits", "Hygiaphone" ou encore "Cendrillon", des moments véritablement magiques. Des milliers de spectateurs agglutinés sur le Pont des Maréchaux ou installés en face de la Cathédrale Saint-Etienne ont chanté à l'unisson. Ah, nostalgie, quand tu nous tiens ! Mais Louis Bertignac a aussi montré au public une facette plus sensible de son âme de rockeur avec le slow "Ces idées-là" ou encore avec les superbes chansons écrites pour lui par Carla Bruni dans son dernier album intitulé "Longtemps". Entre sensibilité féminine et expérience du *guitar hero*, l'équilibre semble avoir été trouvé.

Le musicien a pu montrer toute la réalité de son talent sur la scène flottante d'Agde… et le public a applaudi longuement et tard dans la nuit.

Mercredi 1er août
Michel Delpech

C'est aussi sur la scène flottante que cet artiste de renom, à nouveau en pleine gloire après son récent disque d'or obtenu cet hiver, s'est produit ce soir là, à l'occasion de la fête du Cœur de Ville. Trente ans après, les chansons de Michel Delpech font toujours un tabac.

Les milliers de spectateurs venus s'amasser sur les berges de l'Hérault en ce 1er août témoignent bien de l'immense popularité de ce chanteur à texte. Des chansons nostalgiques, dans lesquelles chacun de nous a pu retrouver ses émotions d'adolescents, comme "Chez Laurette" ou encore "Pour un flirt" et "Fan de toi" au romantisme enjoué. "Wight is wight", véritable manifeste des années hippies ou "Loir et Cher", évocation de l'exode rural dans les années 70, sont autant de tubes fondamentaux qui renvoient à autant de souvenirs.

Les spectateurs, lors de cette soirée, ont pu fredonner toutes ses ritournelles sublimées par un décor magique.

Sophie Casanova, au centre, entourée de Miss France 2007, de Miss Europe 2006 et de ses deux dauphines

Jeudi 2 août
Miss Littoral 2007

Au lendemain de Michel Delpech, a eu lieu, toujours sur la scène flottante, la consécration d'une nouvelle reine de beauté avec la 6ème édition de l'élection de Miss Littoral 2007. La belle Agathoise Sophie Casanova, 18 ans et ancienne Miss Agde, a remporté le titre qui lui a été remis par la magnifique Alexandra Rosenfeld, Miss Europe 2006, La soirée était présentée par Nathalie Marquay, elle même ancienne Miss France, et son époux Jean-Pierre Pernaud, qui nous a fait l'honneur de se joindre au jury. Ce dernier était composé de nombreuses personnalités parmi lesquelles Alexandra Rosenfeld qui, pour l'anecdote, est arrivée sur la scène flottante dans une barque de joutes, Rachel Legrain-Trapini, Miss France 2007, Geneviève Blanc, du Comité Miss France, mais aussi Caroline Belda, Commissaire d'Agde, Jérôme Bonnafoux, Capitaine des Sapeurs-Pompiers de la Ville, l'Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport et la Conseillère Municipale déléguée aux Festivités.

C'est devant un public nombreux, que les onze prétendantes au titre de Miss Littoral ont défilé, et pour un premier passage en tenue de soirée. A l'issue de leur tour de scène, elles se sont présentées une à une au public, interviewées par la ravissante Nathalie Marquay. La soirée s'est poursuivie en musique avec Florian Giustiniani, qui a interprété plusieurs airs d'opéra. Puis la revue "Cocktail Glamour" a enflammé la scène avec ses numéros dont le célèbre French Cancan. Malgré la fraîcheur de la soirée, les candidates ont ensuite fait un passage en maillot de bain. Pendant la délibération, Richy, sosie de Johnny Hallyday, a interprété quelques standards de l'artiste, avant que les Miss Régionales ne présentent de superbes robes de soirée, de mariée et de cocktail créées par Isabelle Dupéré, artisan couturier créateur de Balaruc-les-Bains. Miss Europe rayonnait de beauté dans une robe en tulle rose. Pour l'annonce du palmarès, le jury, les élus, les Miss et bien sûr les candidates se sont réunis sur la scène flottante.

Avant que Sophie n'apprenne qu'elle avait remporté cette élection, Manon Pouyet a été élue deuxième Dauphine et Sophia Bérédrédine première Dauphine. Les trois Miss, très émues, ont reçu bouquets de fleurs et cadeaux. La Conseillère Municipale déléguée aux Festivités, au nom du Député-Maire et du Conseil Municipal, a clôturé cette soirée en félicitant les gagnantes et en remerciant tous les partenaires et toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite de cette belle soirée. Bravo à Sophie, à qui l'on souhaite bonne chance dans sa carrière de Miss Littoral !

Samedi 11 août
Nicole Croisille, "Nougaro, le Jazz et moi"

Tel était le titre du spectacle de Nicole Croisille qui s'est produite elle aussi sur la scène flottante le samedi 11 août. Durant près de deux heures, accompagnée par trois musiciens, Aldo Franck au piano, Marc Chatereau aux percussions et Dominique Bertram à la basse, elle a interprété les plus grandes chansons de Claude Nougaro, son ami. A travers ce spectacle, elle lui rend un vibrant hommage. Avant de quitter la scène, elle a bien entendu chanté quelques-uns de ses plus grands succès, laissant le public entonner le fameux "chabadabada" d'"Un homme et une femme", célèbre film de Claude Lelouch. Nicole Croisille a ensuite rencontré ses fans au cours d'une séance de dédicaces qu'elle a longuement honorée.

Un été au Cap d'Agde
Des plages aux Arènes

1er juillet
Show Cap Laser sur les Quais du Cap d'Agde

C'est le 1er juillet, pour marquer le début de la saison estivale, que l'on a pu découvrir le spectacle "Cap Laser", organisé sur le plan d'eau du Centre-Port. Celui-ci avait été transformé pour l'occasion en véritable théâtre aquatique où des fontaines lumineuses et des jets d'eau ont fait naître une véritable "danse de l'eau" au milieu des bateaux. Toutes ces chorégraphies d'eau et de lumière ont évolué sur une musique parfaitement synchronisée, avec des projecteurs pilotés électroniquement et réglés au millimètre près, selon un programme spécialement conçu pour cette soirée. Depuis les quais du Centre-Port, le public s'est ainsi trouvé au cœur du show et d'une féerie à la fois réelle et virtuelle.

Du 8 juillet au 22 août
L'été de l'Humour au Palais des Congrès et aux Arènes avec Anthony Kavanagh, Titoff, Noëlle Perna, Michel Galabru et Guy Montagné

Le 8 juillet, l'humoriste canadien Anthony Kavanagh a inauguré l'été de l'Humour au Cap d'Agde avec son nouveau spectacle intitulé "100 % humour". Après avoir exploré l'univers de la chanson, de la télé et de la comédie musicale, le comique s'attaque aujourd'hui à d'autres thèmes : sa nouvelle coupe de cheveux, son exode dans une banlieue chic, son chien, la femme de sa vie ou encore l'envie d'avoir un bébé et les nouvelles façons de se rencontrer via Internet, ce qui l'amène à évoquer le monde des nouvelles technologies. Les gags sont rythmés et la salle explose de rire.

C'est aux Arènes du Cap d'Agde que s'est poursuivi cet été de l'Humour. Le 20 juillet, l'humoriste local Daniel Villanova a investi la scène avec son spectacle intitulé "Dans tous ses états". Le comique Titoff lui a succédé le 30 juillet, présentant devant près de 4000 personnes son nouveau "one man show". Toujours aussi drôle, Noëlle Perna dans "Mado la Niçoise" est à son tour montée sur les planches le 8 août. Les amateurs de théâtre ont pu admirer le 13 août, l'inénarrable Michel Galabru dans une comédie d'Alain Reynaud-Fourton intitulée "Monsieur Amédée". Enfin, la saison 2007 des Arènes s'est clôturée le 22 août avec Guy Montagné et son "Cours d'Histoire".

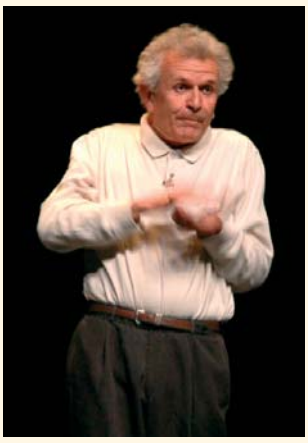

Un été au Cap d'Agde : des plages aux Arènes

17 juillet et 14 août
Course des sables, "running collectif" les pieds dans l'eau !

Cette année encore, l'équipe du Département Sport Loisirs Jeunesse de la Ville était fidèle au rendez-vous pour accueillir le 17 juillet et le 14 août, plage Richelieu Est, les participants de la course des sables venus concourir à la fraîche ! Comme à l'accoutumée, les athlètes avaient le choix entre deux parcours de 5 à 14 kilomètres environ, faisant une boucle du Centre Nautique jusqu'au poste de secours du Mail de Rochelongue, en passant par le Grau d'Agde pour le circuit le plus long. Une course jugée par ses habitués réellement "physique mais tellement belle !"

18 et 19 juillet
Le Beach Soccer, un souffle nouveau pour le football

Quel bonheur de voir des enfants, pieds nus, le sourire aux lèvres, s'adonner au football sur le sable ! Retrouver le plaisir intrinsèque de jouer tout simplement au ballon rond avec une motivation liée à l'activité même. Des valeurs simples : respect des autres, convivialité, échange… Le jeu est aérien, spectaculaire, les buts fréquents, les mauvais gestes interdits, c'est cela le Beach Soccer voulu par Joël Cantona.

La tournée de Beach Soccer 2007 a fait halte au Cap d'Agde les 18 et 19 juillet. Et en deux jours les records de fréquentation ont été battus ! Ce sont plus de 1 800 personnes qui sont venues jouer sur la plage Richelieu !

24 juillet
Le premier "Rock en plage" des Sapeurs-Pompiers a connu un beau succès !

Pour l'anniversaire des 50 ans de sa création, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde a soufflé ses bougies sur un air de rock ! Ce cinquantenaire a en effet été l'occasion de lancer un festival d'une journée, le 24 juillet, baptisé "Rock en plage". Son but : promouvoir des groupes régionaux et locaux reconnus dans le milieu musical ainsi que des jeunes talents en leur donnant l'opportunité de se produire sur une scène tout en soutenant l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde.

C'est ainsi que les spectateurs ont pu écouter gratuitement les groupes "William Lagarrigue" et "Replay" (groupe composé de Sapeurs-Pompiers volontaires) puis "Laule", "Mephisto" et enfin "Kashmir". Jean-Claude Azam, le Président de l'Amicale, a tenu à remercier l'ensemble des sponsors, des bénévoles et des groupes qui ont permis de mettre sur pied ce Festival, lequel devrait devenir un rendez-vous annuel.

25 juillet
Sport + à la Playa

Du monde, beaucoup de monde au Mail de Rochelongue pour découvrir à travers des jeux et des défis quatre activités sportives : handball, athlétisme, football et tennis de table. Pour cette dernière discipline, Baptiste, 7 ans, venu de Lille, a eu la chance d'échanger quelques balles avec Jean-Philippe

Le Champion Jean-Philippe Gatien

Gatien (Médaillé d'Argent aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, Champion du Monde à Göteborg en 1993…). Ce grand champion de tennis de table a signé à tour de bras des dédicaces sur des tee-shirts, des posters ou sur la peau même des vacanciers venus voir cette légende vivante de la petite balle. Un peu plus loin Anouk, 16 ans, est plutôt contente de son saut en longueur de 3,80 m au premier essai et de 4,10 m au second. Elle pense se licencier à la rentrée.

En partenariat avec quatre fédérations, Sport + à la Playa s'implique auprès des vacanciers afin de leur faire découvrir de nouvelles sensations à travers des ateliers encadrés par des éducateurs diplômés : atelier tir au handball, atelier cible en tennis de table, maîtrise du ballon sur un parcours chronométré en football ou encore atelier détente en saut en longueur.

2 et 3 août

Tournoi de tennis-ballon sur la plage du Mail de Rochelongue

Toujours sur la plage du Mail de Rochelongue, les amateurs de tennis-ballon ont eu le plaisir de pouvoir participer durant deux jours au tournoi organisé par Canal Satellite en partenariat avec le Département Sport Loisirs Jeunesse de la Ville d'Agde. Parallèlement au tournoi, de nombreux jeux et animations gratuites étaient proposés aux touristes. Il y en avait pour tous les âges : courses en ballon sauteur, tirs au but, jeu du Méli-Mélo avec Tijinou et Tijibelle, un quizz Canal Satellite, un Blind Test avec Europe 2… Chaque jour, deux tournois de tennis-ballon avaient lieu, l'un pour les moins de 16 ans et l'autre pour les plus de 16 ans. Côté technique, le tennis-ballon se joue en équipe de deux personnes en 2 sets gagnants de 15 points. Comme chaque année, les participants étaient fort nombreux. Un grand bravo à l'Agathois Julien Augeix qui faisait partie de l'équipe gagnante !

9 août

Illumination du Fort Brescou

Co-réalisé par la SODEAL et la Ville d'Agde, l'embrasement du Fort Brescou a eu lieu cette année le 9 août à partir de cet îlot situé au large du Cap d'Agde, qui fut autrefois une prison et qui a gardé son caractère "Vaubannien". Cette situation exceptionnelle face à la station touristique permet au plus grand nombre de se donner rendez-vous sur les plages

afin d'assister au spectacle. Et effectivement, les plages étaient aussi bondées qu'en plein jour tout comme la corniche sud de la Grande Conque. Cet événement qui existe depuis 2004 permet de mettre en valeur cet élément fort du patrimoine agathois, par un jeu de lumières et un feu d'artifice. Cette année, la tendance au niveau des couleurs tournait autour d'une composition de rouges et de blancs. L'éclairage n'était pas en reste avec une série de lumières rouges qui sont venues souligner la base et la structure du Fort. Le final était époustouflant avec des projections jusqu'à 300 mètres de haut et autant de large. Le Fort Brescou semblait bien petit en comparaison. Au total, ce sont quelques 3000 projectiles qui ont été tirés depuis le Fort par les artificiers, que les spectateurs ont longuement applaudi.

10 août

Intervilles Junior

C'est sous la houlette de la célèbre présentatrice Nathalie Simon que de nombreux enfants ont participé à cette manifestation qui s'est déroulée dans les Arènes du Cap d'Agde devant un public nombreux. Durant plus de deux heures, les jeunes participants ont pris part aux différentes épreuves proposées, parmis lesquelles la confrontation aux traditionnelles vachettes. Une soirée placée sous le signe de la fête et de l'humour.

Un été au Cap d'Agde : des plages aux Arènes

Du 11 au 15 août

Compétition - Coupe de la Ville d'Agde de Pêche au tout gros : le poisson n'était pas au rendez-vous !

Ce ne sera pas encore pour cette année ! Pour la quatrième année consécutive, la Coupe décernée par la Ville d'Agde ne trouvera pas preneur… Et pour cause ! Trois jours de pêche intensive n'auront pas suffi à venir à bout d'un seul poisson de plus de 36 kg (contre 100 kg minimum pour une qualification). Et pourtant, à l'instar des dernières années, du thon, on en a vu, avec pas moins de 32 thons pêchés pour un poids total de 1 145 kg. Rien n'est perdu pour autant, car il faut savoir, pour la petite anecdote, qu'il s'est pêché, la veille du concours, un thon de 236 kg exactement… De quoi catapulter un équipage à la première place du concours ! Ces résultats décevants n'ont toutefois pas entamé le moral des dix bateaux inscrits au concours qui ont eu plaisir à partager de bons moments de pêche !

Du 25 août au 2 septembre

Les Brescoudos

Ce 19ème rassemblement des Brescoudos comportait une grande nouveauté : 9 jours de festivités au lieu des 6 habituels. Comme à l'accoutumée, les heureux possesseurs de Harley-Davidson étaient venus de toute l'Europe participer à cet événement avec, au programme, des virées-découvertes vers les villes et villages de la région avec, à chaque halte, des animations, des repas et des concerts. Ainsi, c'est aux Arènes du Cap d'Agde qu'a eu lieu, le samedi 25 août, le premier concert, celui de Miss Dominique accompagnée par Alain Manoukian. La finaliste de "Nouvelle Star" a su, au travers de ses interprétations de grands standards, comme de ses compositions personnelles, bâtir une relation émotionnelle avec le public. Les jours suivants ont été autant d'occasions d'aller admirer les motos dans nombre de quartiers de la commune ou de tenter d'acquérir aux enchères une Harley-Davidson ayant appartenu à Johnny Hallyday qui a été adjugée pour 29 000 €.

Le samedi 1er septembre, les Arènes étaient combles pour le concert de CharlElie Couture. L'artiste y a joué avec talent les titres de son dernier opus new-yorkais. Un album qui revient sur des bases rock, mais toujours avec des textes qui traduisent le regard de l'auteur sur la cruauté du monde actuel. Il a également chanté quelques titres anciens et terminé au deuxième rappel sur le célèbre "Comme un avion sans ailes". Dimanche a eu lieu la très attendue bénédiction des motos sur l'Ile des Loisirs. Il y avait là les 1 500 bikers inscrits, accompagnés par environ 3 500 motards et une foule de piétons. Sur le car podium, se tenaient entre autres le Député-Maire, le Père Guy Gilbert, le Père Yvon Quissargues, le Président des Brescoudos Christian Peyras, plusieurs membres du Conseil Municipal et Paul-Eric Laurès. Le Père Gilbert a pris la parole avec un anticonformisme attendu, mais en prononçant un discours dont le thème principal était l'amour de son prochain, de sa famille, de ses enfants et de ses parents. Aux motards, il a plus particulièrement adressé un message de prudence

et demandé au public de dire le prénom d'un proche décédé récemment, durant la minute de silence. L'émotion était palpable. Le Père Gilbert a terminé son discours en bénissant dans leurs langues les personnes d'obédience musulmane, bouddhiste, juive... Il a ensuite laissé la parole au Père Yvon Quissargues dont c'était la dernière apparition en tant que prêtre agathois puisqu'en partance pour la paroisse de Mèze. Ce dernier a réitéré les paroles de prudence du Père Gilbert avant de lancer son désormais célèbre "Harleylluia..."

De jeunes footballeurs touchent les étoiles

Cet été, 95 enfants passionnés de football se sont inscrits aux stages organisés par l'Olympique de Marseille en partenariat avec le Racing Club Olympique Agathois. Pendant toute une semaine, ils ont joué, mangé et dormi en pensant football. Le matin au stade, ils ont vu les fondamentaux : dribbles, passes, tirs, conduite du ballon… l'après-midi, à l'ombre, ils ont participé à des tournois pendant lesquels des éducateurs les ont observés et corrigés.

Marc Libbra, l'excellent attaquant marseillais des années 92-96 (en 94 matchs, il a mis 41 ballons au fond des filets !) est venu au cours de l'un des après-midi leur prodiguer de précieux conseils. Autant vous dire que les jeunes, après cette mémorable journée, avaient, malgré la fatigue, la tête dans les étoiles. Cerise sur le gâteau, le RCOA a clôturé le stage en les amenant dans le temple du football : au stade vélodrome de Marseille puis à la Commanderie. De quoi leur laisser de beaux souvenirs…

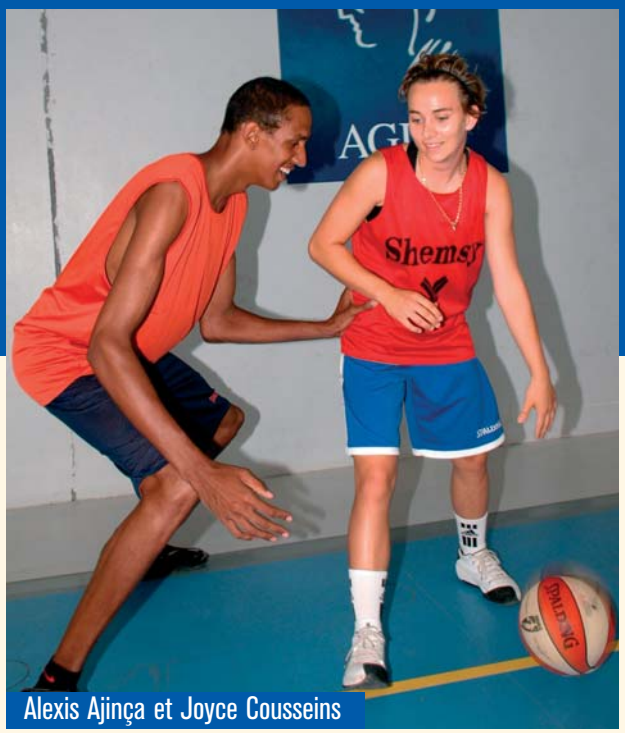

Alexis Ajinça et Joyce Cousseins

Basket… Dans la cour des grands…

Durant 15 jours, le Palais des Sports d'Agde a accueilli les meilleurs joueurs et joueuses de basket-ball évoluant en Pro A. En effet, ces champions de demain sont venus s'entraîner et se préparer activement pour la reprise du championnat qui a débuté à la fin du mois de septembre. Parmi eux, le jeune Alexis Ajinça, 2m13, évolue au poste de pivot dans l'équipe de Hyères-Toulon-Var-Basket et qui est déjà suivi par les Américains lesquels voient en lui un futur joueur NBA. A noter également le parcours impressionnant de la jeune Agathoise Joyce Cousseins, 18 ans, 1,65 m. Meneuse à Lyon, elle est "prêtée" cette année à l'équipe d'Aix-en-Provence (finaliste de l'EuroCup féminine 2006). Un autre Agathois Thomas Heurtel, stagiaire pro à Pau-Orthez, était aussi là pour profiter de l'expérience d'Alain Weisz. Ce dernier était l'entraîneur de l'équipe de France de Basket de 1999 à 2003 avec laquelle il a écrit l'une des plus belles pages de l'histoire du basket français avec la médaille d'argent aux JO de Sydney, la 6ème place aux Championnats d'Europe en Turquie en 2001 et la 4ème en Suède en 2003. Aujourd'hui, tous ces jeunes joueurs sont cocoonés, suivis individuellement, préparés spécifiquement par tout un staff d'entraîneurs, de préparateurs physique, d'ostéopathes et de médecins… Mais avant d'en arriver là, ils ont commencé comme tout le monde par s'inscrire dans un club. Joyce et Thomas ont débuté ensemble sous les couleurs agathoises du club "Agde Basket".

Commémorations autour de 1907
L'hommage d'Agde à ses Pioupious

De nombreuses initiatives autour d'un centenaire bien ancré dans la mémoire collective agathoise

En 1907, le Languedoc connaît une crise viticole sans précédent. En 2007, 100 ans après, Agde, comme de nombreuses villes du Languedoc, a rendu hommage à ses viticulteurs et à ses Pioupious, au travers d'un programme d'animations riche et varié. Un centenaire très ancré dans la mémoire collective et qui a donné lieu, de mai à septembre, à de nombreuses initiatives. Rétrospective.

Tout d'abord un peu d'histoire…

Si malgré les quatre mois derniers consacrés aux événements de 1907, vous êtes tout de même passé au travers des manifestations organisées pour l'occasion, rien de tel qu'une petite piqûre de rappel historique sur quatre mois de lutte acharnée pour vous immerger dans une révolte sans précédent. Tout commence le 11 mars 1907 à Argeliers, dans l'Aude. 87 vignerons du village, conduits par Marcelin Albert, se rendent à Narbonne où siège une commission d'enquête parlementaire, dans le but d'obtenir le droit de vivre en travaillant de leurs terres. Il faut savoir qu'à cette époque, la crise de la mévente des vins sévit depuis sept ans. Et aux fortes récoltes fournies par le vignoble français, reconstitué après le phylloxéra, s'ajoutent des vins importés et des vins artificiels produits en fraude, au grand mécontentement des vignerons.

C'est pourquoi ces derniers exigent que la lutte contre la fraude soit mise à l'ordre du jour et inaugurent une série de manifestations pacifiques qui envahissent, dimanche après dimanche, les esplanades des villes du Languedoc-Roussillon, pour atteindre le 9 juin, à Montpellier, le chiffre de 500 000 participants, inégalé depuis.

On peut voir, dans les rangs des manifestants, les Maires des communes particulièrement touchées par la crise, qui abandonnent écharpes et mairies pour aller manifester, à l'image d'Ernest Ferroul, Maire de Narbonne. Marcelin Albert adresse au Gouvernement de Clémenceau un ultimatum pour l'application de la loi 1905, qui définit le vin comme le produit naturel de la vigne. Le Midi est occupé militairement et la plupart des dirigeants de la révolte sont emprisonnés.

Soudain, les 19 et 20 juin, des fusillades font plusieurs morts à Narbonne. Ce drame met le feu aux poudres. Appelés à la rescousse par les autorités, les conscrits du 17ème Régiment d'Infanterie, alors cantonnés à Agde, se mutinent et, mettant crosse en l'air, refusent de tirer sur la foule. Pour les manifestants, ceux que l'on nommait les "Pioupious" deviennent alors des héros. Leur geste leur vaudra d'être arrêtés et déportés au bataillon disciplinaire de Gafsa, en Tunisie. Une page de son histoire que la Ville d'Agde se devait de commémorer, pour nos "Pioupious", ceux qui refusèrent de tirer sur les manifestants, comme pour nos viticulteurs.

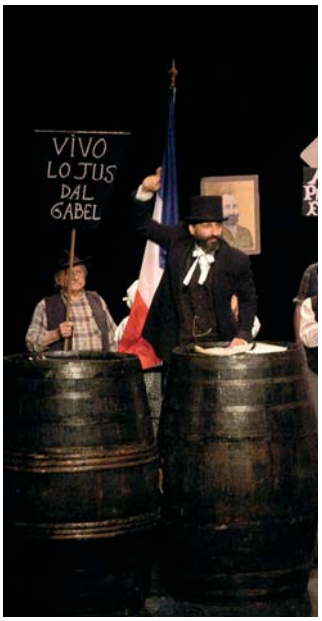

1907... célébré en Agde

Expositions, spectacles, conférences, dégustations, chorales… aux quatre coins de la commune d'Agde, de nombreux rendez-vous ont fait revivre, durant la saison estivale, le centenaire de cette petite révolution. Pour ne pas oublier que des hommes et des femmes se sont battus pour simplement pouvoir vivre de leurs terres.

Le spectacle "1907, la Vigne en feu" a enflammé le public agathois

Que ce soit au Palais des Congrès, devant l'ancienne Caserne Mirabel, ou à la salle des Fêtes d'Agde, la pièce "La Vigne en feu", proposée par l'atelier Théâtre du CCAS, aura déplacé les foules. En effet, plus d'un millier d'Agathois sont venus apprécier le jeu des 40 comédiens et figurants qui leur ont fait revivre, le temps d'une soirée, en 14 tableaux et en 60 minutes, les plus grands évènements et figures historiques de cette crise viticole de 1907.

Ce spectacle, écrit et mis en scène par Martine Bastouil, *"a nécessité beaucoup de travail, de répétitions, de sérieux et de discipline pour aboutir à un tel résultat. L'ensemble est bien calé, l'histoire intégrée et les participants sont tous fiers d'avoir donné une prestation de cette envergure".*

L'engouement du public peut effectivement s'expliquer par la qualité du jeu des acteurs, tous très crédibles dans leur rôle comme Gauthier, 8 ans, Pauline, 9 ans, Baptiste, 11 ans, déjà remarqués dans "Mozart" ou "Les Rois de Vaudeville" ou Ginette et René, les doyens de la troupe.

Il faut dire que certains d'entre eux jouent depuis 1995 sous la direction de ce même metteur en scène.

La réussite du spectacle est aussi due au souci du détail du toujours aussi perfectionniste Olivier Fournel, responsable du service Action Retraite, pour les costumes et les décors.

Il est utile de rappeler que les uniformes des Pioupious, du képi aux guêtres, les tenues des villageoises, le costume du Maire Bedos, celui du Général et même les drapeaux, ont été confectionnés en interne par les petites mains de douze couturières bénévoles.

Enfin, les musiques et chants interprétés lors du spectacle, comme "La Marseillaise des Vignerons", "La Dagtenco", le "Se Canta" ou encore la "Gloire au 17ème" ont fini d'enflammer le public agathois.

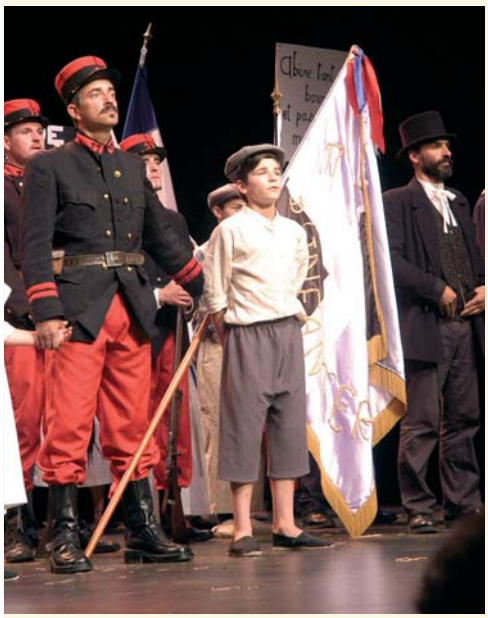

Commémorations autour de 1907 : l'hommage d'Agde à ses Pioupious

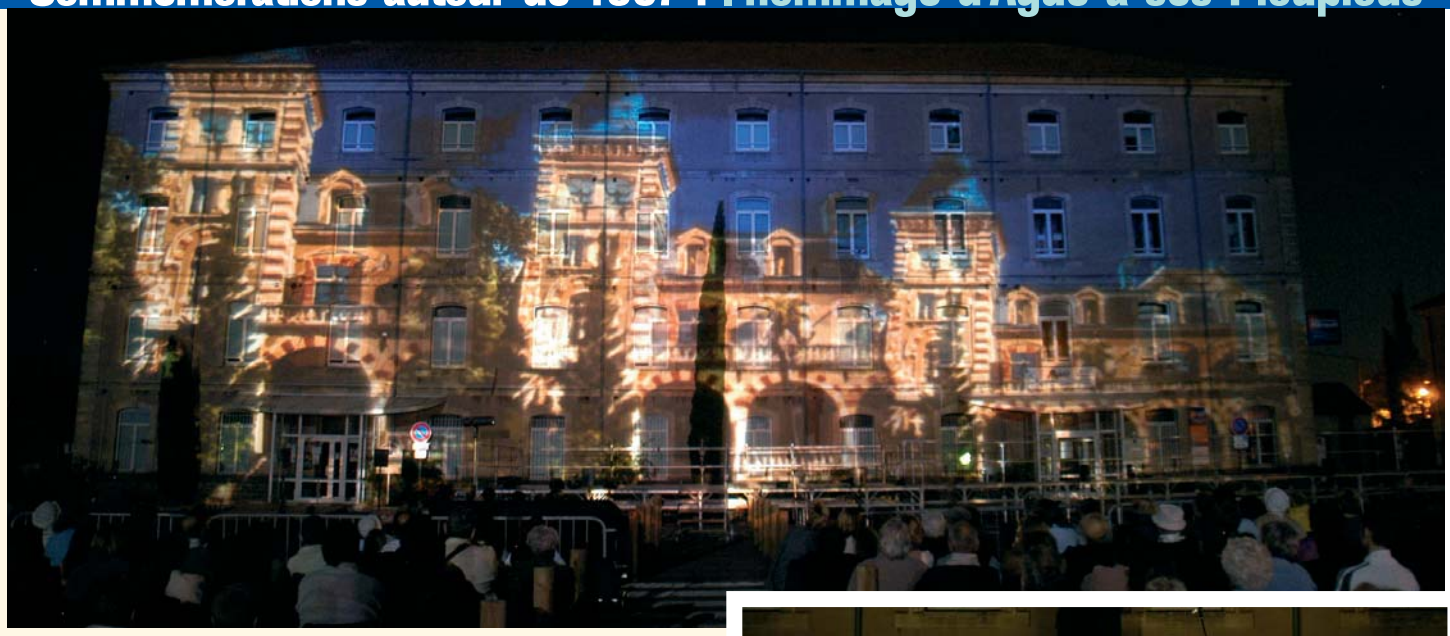

Le spectacle son et lumière "Les Pioupious de la Fraternité" : entre souvenir et vécu, un retour au lieu source…

Proposé par l'association "Histoire et Musique", avec la participation de l'Ecole Municipale de Musique d'Agde, ce spectacle a mis en scène le témoignage d'un vieux bâtiment, "la Caserne Mirabel", qui raconte à la foule ses souvenirs.

Un rendez-vous à mi-chemin entre rêve et réalité, entre souvenir et vécu…

Ce spectacle en deux parties a commencé en chanson avec la chorale 1907 de l'Ecole de Musique d'Agde, qui a interprété des airs d'époque, sous la houlette de son directeur, François Durand. Puis ce fut au tour de la "Compagnie d'Oc" de rappeler l'historique des événements au travers de différents tableaux, animés par des artistes sur scène et illustrés par des projections d'images sur les murs de la Caserne ou par des effets pyrotechniques. Au total, durant près d'une heure et demie, nombre des problèmes vécus alors et dont certains perdurent encore aujourd'hui, ont été évoqués. Ce fut là, d'ailleurs, la conclusion du spectacle présenté deux fois au public agathois.

Une plaque commémorative afin de marquer pour toujours l'événement dans la pierre

Quoi de plus emblématique que d'inaugurer à la cave coopérative ce dimanche 24 juin, en cette semaine qui marquait, chronologiquement, la révolte de toute une région, une plaque commémorative au nom de la "Révolte des vignerons".

La Chorale 1907 de l'Ecole de Musique lors du dévoilement de la plaque commémorative à la Cave Coopérative le 24 juin

Cette célébration a rassemblé toute une communauté sensible à ces épisodes sanglants, dans les rangs de laquelle se trouvait le Député-Maire d'Agde, accompagné pour l'occasion de nombreux élus dont naturellement le Conseiller Municipal délégué à la Viticulture, le Président des caves Henri de Richemer, Stéphane Hugonnet, lequel, dans un discours très concis, a rappelé le déroulement de cette mutinerie régionale, qui ressemble dans un autre contexte économique et social à la crise actuelle et enfin le Maire de Marseillan, qui a évoqué à son tour l'épisode de la mutinerie du 17ème Bataillon d'Infanterie dont faisait partie son grand oncle, *"qui fut envoyé au bagne"*.

Avant de dévoiler la plaque commémorative, le Député-Maire a tenu à remercier tous les acteurs et participants qui se sont investis dans ces commémorations, et après un bref rappel des événements passés, il a tenu à défendre la cause des viticulteurs. *"Il est très important que tout le monde soit à leurs côtés car il est inadmissible que les viticulteurs, encore aujourd'hui, n'arrivent pas à vivre décemment du fruit de leur travail. La meilleure façon de les soutenir est de découvrir et de consommer les produits de notre terroir… des produits qui sont élaborés par des professionnels et qui contribuent aussi à l'identité de notre territoire, et plus encore à notre avenir… Consommez nos vins, ils sont merveilleux !"*. C'est sur ces mots fédérateurs qu'a eu lieu le dévoilement de la plaque qui laissera à jamais une empreinte historique de ces événements. Cette cérémonie s'est déroulée en musique avec "la Chorale 1907" de l'Ecole Municipale de Musique dont la quinzaine de participants a interprété, en présence d'un public nombreux, des chansons populaires comme le célèbre "Gloire au 17ème" ou encore "La Marseillaise des Vignerons".

Le devoir de mémoire dans les différents lieux de culture agathois

Toujours dans le cadre des événements de 1907, l'Office de Tourisme d'Agde, qui s'est associé activement à ce devoir de mémoire, a sensibilisé les plus jeunes grâce à trois interventions portant sur des thèmes variés : "le tourisme et la viticulture", "la mutinerie du 17ème Régiment d'Infanterie et les lieux de mémoire en Agde" et "la viticulture au travers de l'architecture agathoise".

L'Office a également participé à la promotion de l'exposition "La vigne et les larmes" présentée à l'Espace Molière par le service des Archives Municipales.

Les élus et les représentants de la Cave devant la plaque commémorative

Le Musée Agathois Jules Baudou n'a pas été en reste lui non plus puisqu'il a proposé, jusqu'à fin septembre, une visite thématique libre intitulée "Vivre à Agde en 1907" et qui retraçait le quotidien des Agathois de l'époque : costumes, modes de vie, activités économiques… Le Musée s'est également associé au conteur Fabien Bages qui a proposé, tout au long de l'été, un spectacle composé de récits extraits du carnet de reportages et de la correspondance d'un journaliste, lequel, dépêché sur place, raconte les temps forts de la révolte mais également des moments plus intimes de personnages plus ou moins connus. Une intervention remarquable et remarquée.

A la Maison des Savoirs, à côté d'une ribambelle d'expositions, de spectacles et de conférences, on a pu assister à la projection du "Sang de la terre et des hommes", film documentaire réalisé par les jeunes participants du Chantier Loisirs organisé par le Département Sport Loisirs Jeunesse de la Ville d'Agde, ou bien encore à une conférence-dégustation animée par Pierre-Yves Rouillé, Directeur des Caves Henri de Richemer.

Enfin, au Cap d'Agde, dans l'auditorium du Musée de l'Ephèbe, s'est déroulé, dans un autre registre, une conférence animée par Odile Bérard-Azzouz, Conservateur en chef des Musées d'Agde "autour de Dionysos". Ce Dieu de la vigne et du vin, connu pour la complexité de sa légende qui remonterait à 1 200 ans avant Jésus-Christ, a été l'objet d'une analyse complète. Le Conservateur a dépeint à cette occasion un portrait des plus fidèles de la divinité pour amener le public à découvrir les mystères de Dionysos, comprenez les cultes à mystère, les rites complexes et les codes… Et pour étancher leur soif de connaissance, certains ont complété leur approche par la visite consacrée au "vin et rites à boire dans l'Antiquité", que proposait tout au long de l'été le Musée, autour des origines du transport du vin, de Bacchus et des rites à boire.

Ci-dessus : vernissage de l'exposition "La vigne et les larmes" le 6 juillet par l'Adjointe au Maire déléguée à la Culture, ici entourée de Michel Adgé, Président de l'Escolo Dau Sarret et d'Irène Dauphin, Responsable des Archives d'Agde

La rentrée scolaire 2007-2008 Tout ce que vous devez savoir

Le 4 septembre dernier, une nouvelle année scolaire a débuté. Les très nombreux élèves agathois ont ainsi pu faire connaissance avec leurs enseignants et leur nouvelle classe. Comme chaque rentrée, c'est aussi l'occasion pour nous de revenir sur l'organisation des écoles et les améliorations qui y ont été apportées par la Ville.

Des effectifs en hausse

Cette année, l'augmentation des effectifs, renforcée par l'arrivée des enfants du mini baby-boom de 2001 sur les rangs des écoles élémentaires, s'est traduite par la création de deux nouvelles classes sur les écoles élémentaires Anatole France et Jules Ferry. En effet, ce sont 757 enfants inscrits en maternelle et 1 393 élèves de section élémentaire, soit au total 2 150 petits, qui ont pris place sur les bancs des écoles. Un chiffre qui passe à 2 433 si l'on tient compte des effectifs de l'école occitane La Calandreta et du groupe scolaire de Notre-Dame.

Des travaux d'entretien sur les bâtiments

En termes de travaux, tout un ensemble d'aménagements a été réalisé afin d'améliorer le quotidien des petits comme des grands et d'entretenir les bâtiments. Ainsi, au groupe scolaire Albert Camus, le revêtement de la classe de grande section a été changé côté maternelle tandis que chez les plus grands, le câblage informatique de toutes les classes a été réalisé.

A Jules Verne, les maternelles bénéficient désormais d'un nouveau revêtement de sol tant dans les classes qu'au niveau du hall, tandis qu'un cheminement piétonnier a été aménagé sur le parking de l'école élémentaire.

Du côté du groupe scolaire Victor Hugo, plusieurs changements sont à signaler : la réfection du sol de la cour ainsi que celui des classes et de la salle de motricité à l'école maternelle et celle du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales à l'école élémentaire. A l'école Jules Ferry, les toilettes extérieures situées dans la cour intérieure de l'établissement ont été refaites. Du côté d'Anatole France, ce sont les façades qui ont pris un coup de neuf avec la première tranche des travaux de ravalement, tandis qu'à Marie Curie, la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) a été dotée de stores occultants tout comme la salle polyvalente de l'école élémentaire Frédéric Bazille. Enfin, un cheminement a été réalisé pour le jardin de l'école maternelle Jean Moulin.

D'autres petits travaux, concernant des remises en peinture sur l'école élémentaire Jules Ferry (grilles et grand portail de l'entrée), sur l'école maternelle Albert

Les toilettes extérieures de l'école Jules Ferry après réfection

Les façades ravalées de l'école Anatole France

Camus (poutres extérieures) sont programmés pour les vacances de Toussaint. Durant cette période, le sol de la galerie de l'école Anatole France sera totalement refait, des grilles de protection posées sur les portes d'entrée de l'école Jacques Prévert et les poteaux du préau de l'école maternelle Albert Camus seront dotés de protections.

Un nouveau revêtement de sol pour l'école Victor Hugo

Nouveaux locaux pour le Département de l'Education

Le Département de l'Education a déménagé ! Fin septembre, il a pris ses nouveaux quartiers dans les anciens bureaux du service Jeunesse, situés entre l'Hôtel de Ville et l'espace Mirabel.

Bienvenue !

De nouveaux directeurs et directrices ont rejoint les bancs des écoles agathoises.

Bienvenue à… Mme Emilie Pourcel à l'école maternelle Albert Camus ; M. Arnaud Sentou à l'école élémentaire Anatole France ; M. Germain Oustry à l'école élémentaire Frédéric Bazille ; M. Régis Delcourt à l'école élémentaire Albert Camus et Mme Dany Girault à l'école élémentaire Jules Verne.

Réfection du sol de la cour de l'école Victor Hugo

Le 4 septembre, les élus ont rencontré les élèves et professeurs des 12 établissements publics agathois

Des nouveautés côté périscolaire

Plusieurs nouveautés dans le cadre du périscolaire cette année. Tout d'abord, la mise en place d'un dossier d'inscription unique regroupant les activités périscolaires (accueil du matin et du soir, restauration scolaire) et extrascolaires (centres de loisirs) afin de simplifier les démarches administratives des familles. Résultat : le nombre de documents qui était habituellement remis aux utilisateurs des trois services a été divisé par trois !

Autre changement notoire à souligner : l'ouverture de l'accueil périscolaire du soir (de 17h30 à 18h30) à tous les enfants de primaire, y compris ceux dont les parents ne travaillent pas. En revanche, pour celui du matin, que ce soit en maternelle ou en élémentaire, deux certificats de travail sont toujours nécessaires et un pour la garderie du soir (entre 16h30 et 17h30) en maternelle.

En élémentaire, les trois temps périscolaires (7h30-8h30, 11h30-13h30, 17h30-18h30) sont regroupés au sein d'un label CLAE (Centre de Loisirs Associés à l'École).

Ce label implique d'avoir :

- Au moins la moitié des agents d'animation titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Sur Agde, la quasi-totalité des agents d'animation le possède.
- Un programme d'animations et d'ateliers en cohérence avec le projet pédagogique de l'école proposé aux enfants qui veulent y participer. Une collaboration étroite avec la société de restauration Avenance permet également de sensibiliser les enfants aux problèmes d'hygiène alimentaire, à la connaissance des aliments et plus généralement, à une éducation au temps du repas.
- Un taux d'encadrement d'un animateur pour quatorze enfants.
- Une participation financière des familles comprise pour le temps périscolaire de 11h30 à 13h30 dans la tarification établie et qui englobe le prix du repas, l'encadrement et l'animation.
- Une participation financière pour chacun des autres temps périscolaires (7h30-8h30 et 17h30-18h30).

Horaires des accueils périscolaires :

Sur les écoles maternelles :

Accueil du matin (arrivée échelonnée) de 7h30 à 8h30
Accueil du midi de 11h30 à 13h30
Accueil du soir (départ échelonné) de 16h30 à 17h30

Sur les écoles élémentaires :

Accueil du matin (arrivée échelonnée) de 7h30 à 8h30
Accueil du midi de 11h30 à 13h30
Accueil du soir (départ échelonné) de 17h30 à 18h30

La rentrée scolaire 2007-2008 : tout ce que vous devez savoir

Bilan de l'été au Centre de Loisirs Saint Martin

Le Centre de Loisirs Saint Martin a accueilli cet été de nombreux enfants. Pour le mois de juillet, les effectifs s'élèvaient en maternelle à 1406 présences sur 20 jours de fonctionnement soit une moyenne de 70 enfants par jour et en primaire à 2670 présences sur 20 jours de fonctionnement soit une moyenne de 133 enfants par jour. Pour le mois d'août, ils étaient en maternelle 1389 présents sur 22 jours de fonctionnement soit une moyenne de 63 enfants par jour et en primaire 1995 présents sur 22 jours de fonctionnement soit une moyenne de 90 enfants par jour. Autant dire que le Centre de Loisirs et les activités qu'il propose, plaisent à nos chers bambins. Ainsi, les enfants du centre maternel ont pu, entre autres, réaliser un carnet de souvenirs de vacances, visiter Cactus Park, la caserne des pompiers, s'amuser au Toon's Land….

Quant à ceux du centre primaire, ils ont pu participer à un mini camp à Mons la Trivalle dans le Massif du Carroux, prendre part aux Olympiades, se baigner à Aqualand… La fin de chaque mois a été marquée par le traditionnel spectacle auquel les parents assistent avec joie.

Toutes les équipes d'animation vous accueillent toute l'année les mercredis et les vacances scolaires.

Les transports scolaires

Il existe cinq circuits de ramassage dénommés respectivement "Puits de Sô", "côté Florensac", "Grau d'Agde", "Cap d'Agde" "Tamarissière" et qui concernent les écoles de l'enseignement primaire.

Un plan de chacun de ces circuits, avec matérialisation des arrêts de bus, est disponible au Département de l'Éducation, tout comme les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire.

La restauration scolaire

Les tarifs ont été revalorisés pour l'année 2007-2008 de 1,76 %. Toutefois, et afin de ne pas pénaliser les familles, le barème du quotient familial a suivi la même évolution.

Quotient familial mensuel	Tarif
Inférieur à 136 €	**0,17 €**
De 136 € à 198,99 €	**0,75 €**
De 199 € à 224,99 €	**1,31 €**
De 225 € à 244,99 €	**1,86 €**
De 245 € à 306,9 €	**2,24 €**
De 307 € à 451,99 €	**2,61 €**
De 452 € à 542,99 €	**2,98 €**
Supérieur à 543 €	**3,36 €**
Tarification occasionnelle :	**4,67 €**

Les horaires 2006 de la permanence de la société Avenance au sein du Département de l'Éducation (ex Affaires Scolaires), ont été reconduits pour l'année scolaire 2007 : le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ; le mercredi

et vendredi de 9h à 12h. Durant les vacances scolaires, les permanences auront lieu tous les matins à la Cuisine Centrale (chemin du Mont St Loup, face à M. Bricolage).

La Caisse des Écoles

La Caisse des Ecoles est composée d'un Conseil d'Administration auquel participent élus et directeurs d'établissements et qui se réunit au moins une fois par mois pour décider des différents investissements qui seront réalisés tout au long de l'année.

Une partie de son budget provient de subventions versées par la Ville. La Caisse des Ecoles gère les dépenses de fonctionnement et prend en charge :

- Les activités sportives autres que celles du service des Sports, proposées pendant le temps scolaire.
- L'activité transport pendant le temps scolaire.
- Les classes transplantées.
- Les fournitures de jouets pour les maternelles.
- L'assurance scolaire (tarif de base) pour l'ensemble des enfants en maternelle et en élémentaire.
- Les fournitures scolaires.
- Les consommations de fluides et réseaux (chauffage, eau, électricité, téléphone, Internet).
- Les petits travaux de maintenance.
- Les spectacles et concerts musicaux proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des projets pédagogiques portés par les directions d'école (projet École et Cinéma).

Le Dispositif "Réussite Educative", pour mettre toutes les chances du côté des élèves

Contexte juridique : loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005 (dite loi Borloo)

Il s'agit d'un programme de Réussite Educative mis en œuvre pour aider les enfants et les jeunes âgés de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite éducative. Il s'adresse à des enfants et non pas à des élèves. Il vise aussi à aider les parents quand cela est nécessaire dans leur démarche parentale sur plusieurs plans (santé, sanitaire, scolarité, éducation...)

Infos Pratiques

Le calendrier des vacances scolaires

Toussaint : du samedi 27 octobre au jeudi 8 novembre 2007
Noël : du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008
Hiver : du samedi 16 février au lundi 3 mars 2008
Printemps : du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2008
Été : jeudi 3 juillet 2008

Les samedis vaqués

1er trimestre

27 octobre 2007 (veille des vacances de Toussaint)
17 novembre 2007
1er décembre 2007
22 décembre 2007 (veille des vacances de Noël)

2ème trimestre

26 janvier 2008
16 février 2008 (veille des vacances d'hiver)
22 mars 2008 (veille des vacances de Pâques)
12 avril 2008 (veille des vacances de Printemps)

3ème trimestre

10 mai 2008 (veille de Pentecôte)
31 mai 2008
14 juin 2008

Implication de la Ville d'Agde dans ce programme

Le 25 octobre 2005, le Maire d'Agde a informé le Préfet de l'Hérault de sa volonté d'inscrire la Ville d'Agde dans le dispositif de Réussite Educative, issu de la loi de Programmation pour la Cohésion Sociale. Un dossier de candidature a été élaboré en 2005 à partir d'un diagnostic partagé (en partenariat notamment avec les services de l'Education Nationale de la Direction de la Solidarité Départementale d'Agde et de la CAF). Le territoire retenu était le centre ville d'Agde et les écoles ciblées les écoles maternelles, élémentaires du centre ville et les deux collèges de la ville. Le public qui a été identifié est le suivant : 20 à 40 enfants âgés de 2 à 6 ans, 40 à 60 enfants âgés de 6 à 11 ans, 60 à 100 adolescents âgés de 11 à 16 ans. Ce qui représente plus de 100 familles.

Après un avis très favorable du Préfet et de l'Inspecteur d'Académie, le dossier de la Ville d'Agde a été validé par la Délégation Interministérielle à la Ville en juillet 2006 et ce, pour une durée de trois ans.

La rentrée scolaire 2007-2008 : tout ce que vous devez savoir

L'une des actions du programme de Réussite Educative : les Vacanciers à l'école

L'objectif du projet local

Il porte sur la mise en place d'actions spécifiques contre l'échec scolaire et la déscolarisation, sur le soutien à la fonction parentale, sur le développement d'actions favorisant l'accompagnement médico-social des enfants et des familles, en complément des institutions et des associations… Il s'agit donc de développer toute action spécifique pour la réussite éducative des enfants, sans nullement se substituer aux parents, aux enseignants ou aux professionnels de l'éducation et de la santé, mais au contraire en les associant totalement aux actions et en créant ainsi une équipe pluridisciplinaire complémentaire et très efficace.

Les actions sont le plus souvent individuelles (suivi au cas par cas) et en dehors du temps scolaire.

Exemple d'actions

7 actions ont été mises en place depuis septembre 2006

- **Les espaces Réussite Plus :** ils concernent les enfants de 2 à 5 ans, et ont pour but d'offrir aux familles des lieux de rencontres et d'informations concernant la scolarisation précoce des tout-petits. Les enfants et les familles sont accueillis par des professionnels de l'enfance au sein de l'école maternelle.
- **L'Action Coup de Pouce :** elle consiste à mettre en place un soutien renforcé (6h par semaine) pour des enfants présentant des difficultés d'apprentissage de la lecture.
- **L'Ouverture Culturelle et Educative :** cette action a pour but de donner accès à la culture et au sport à des enfants dont les familles rencontrent des difficultés financières pour le faire (prise en charge des abonnements à un club de sport, ou encore des cours de musique…).
- **Le renforcement de l'atelier relais :** c'est un soutien apporté aux collégiens en termes d'aide à l'orientation professionnelle et autre à travers le dispositif de l'Education Nationale Atelier Relais.
- **Le soutien à la parentalité :** il passe par une guidance parentale et une aide à la fonction parentale.
- **Le tutorat d'enfants et de jeunes difficultés :** il concerne tous les enfants de 6 à 16 ans. Certains enseignants s'impliquent auprès des élèves en difficultés. Ils effectuent un travail personnalisé, en étroite collaboration avec les familles, d'orientation, d'aide à l'intégration de l'élève au sein de l'établissement ou encore d'orientation vers des dispositifs médico-sociaux existants lorsque c'est nécessaire.
- **Les Vacanciers à l'école :** cette action a pour objectifs de remobiliser les enfants autour des apprentissages avant la rentrée, de renforcer les apprentissages fondamentaux et la méthodologie de travail, de donner accès à une ouverture culturelle et éducative et d'impliquer les familles dans cette démarche. Du 20 au 31 août derniers, six enseignantes volontaires sont intervenues pendant deux semaines, à raison de sept heures par jour, auprès d'une trentaine d'enfants. Ces derniers ont été accueillis par groupe de cinq par chaque enseignante. L'organisation était la suivante : les matinées démarraient à 9h et étaient consacrées aux apprentissages fondamentaux. Les enfants étaient pris en charge pour le repas de midi. Les après-midi, quant à elles, étaient dédiées aux activités d'ouverture culturelle et éducative.

  Le fil conducteur de ces activités était le thème de l'eau. Les parents devaient récupérer leurs enfants à partir de 16h30 chaque jour. A la fin de ces deux semaines, les enfants ont produit un journal relatant toutes les activités et travaux réalisés lors de cette action.

Sur Agde, un Conseil consultatif de Réussite Educative a été instauré pour valider et cautionner le déroulement du programme. Il est composé du Maire, du Président du Conseil Général, de l'Inspecteur d'Académie, de Chefs d'établissements locaux et d'un certain nombre de représentants institutionnels et associatifs.

Un pôle de pilotage et de coordination du Programme de Réussite Educative a été créé en Mairie d'Agde. Il est composé d'un chargé de mission, d'une psychologue et d'une secrétaire à temps complet. A cette équipe, se rajoutent environ 45 personnes qui interviennent auprès des enfants ou des familles dans le cadre de ce que l'on dénomme "l'équipe pluridisciplinaire de soutien", laquelle est composée de psychologues, d'enseignants, d'éducateurs, d'animateurs, de médecins, d'autres professionnels de la santé, d'artistes…

Budget et gestion du dispositif

Le Programme de Réussite Educative est porté juridiquement et géré par la Caisse des Ecoles de la Ville d'Agde.

Le Maire en est le Président et l'Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Scolaires, la Vice-Présidente.

L'Etat, au travers de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances, a accordé une subvention à la Caisse des Ecoles de la Ville d'un montant de 80 000 € pour la période allant de septembre 2006 à décembre 2006 et de 220 500 € pour l'année 2007 soit un total actuel de 300 500 €.

La Caisse des Ecoles devrait encore bénéficier d'une subvention en 2008 et 2009.

A savoir

- La Ville d'Agde est l'une des trois premières villes du département à avoir lancé le PRE et obtenu des financements conséquents de l'Etat (avec Montpellier et Béziers) depuis septembre 2006.
- En France, plus de 350 villes portent un PRE.
- Ce sont 90 enfants qui sont suivis par 45 intervenants.
- Un partenariat qui s'est instauré et qui devient très efficace pour le fonctionnement du Programme de Réussite Educative entre la Ville d'Agde, la Préfecture et la Sous-Préfecture de l'Hérault, l'Inspection Académique, les écoles maternelles et primaires du centre ville ainsi que les deux collèges de la ville, le CCAS, le Conseil Général, la DSD et la CAF.
- 7 actions principales affichées depuis le début dans le PRE partenarial de la commune.
- Une méthodologie efficace et reconnue par les partenaires : des progrès considérables pour les enfants dans leur réussite éducative et une aide précieuse aux familles depuis la mise en place.
- Une très bonne adhésion et participation des enseignants au Programme.
- Déjà la volonté d'améliorer le PRE et de continuer en 2008 et 2009.

Les ATSEM, des piliers de l'équipe éducative au service des tout-petits

Les ATSEM, piliers de l'équipe éducative

▶ Qui sont les ATSEM ?

Les "ATSEM", abréviation d'Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle, assistent le personnel enseignant dans l'accueil, les activités et l'hygiène des très jeunes enfants. Partie intégrante de la communauté éducative, elles préparent et mettent en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux tout-petits. Sur la commune d'Agde, elles sont au nombre de 35 pour 29 classes.

▶ De qui dépendent-elles hiérarchiquement ?

Les ATSEM sont placées sous la double autorité hiérarchique de la collectivité et du (de la) directeur(trice) d'école où elles sont affectées à chaque rentrée scolaire. Elles sont en contact permanent avec les enfants et les enseignants qui les encadrent.

▶ Comment devient-on ATSEM ?

Les ATSEM ont un statut et un cadre d'emploi depuis le décret du 28 août 1992. Désormais, il faut être titulaire du CAP Petite Enfance pour passer le concours d'ATSEM.

▶ Sur Agde, il existe une "Charte des ATSEM". Quel est son objectif ?

Depuis la rentrée scolaire 2006-2007, une "Charte des ATSEM" précise les rôles et missions des ATSEM au sein de la communauté éducative. Elaborée après un travail de réflexion de plus d'une année, suivie ensuite d'une phase de concertation avec les partenaires sociaux et les agents concernés, cette charte a été soumise pour avis aux directeurs d'écoles et à l'Inspecteur de l'Education Nationale et validée au mois de juin 2006, lors de la Commission Technique Paritaire.

Cette Charte a pour vocation de clarifier les droits et devoirs des différents partenaires (Enseignants, ATSEM et Municipalité). Plus qu'un règlement, elle doit être le référent de la communauté éducative.

▶ Comment parlent-elles de leur travail ?

"Il y a toujours quelque chose à faire, un chagrin à consoler, un enfant à habiller, une activité à préparer et derrière tout ça, une mission essentielle de socialisation".

En effet, au-delà de leur mission visant à dispenser aux enfants qui leur sont confiés des soins d'hygiène, l'ATSEM a un rôle éducatif fondamental. En cela, ces Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle sont bien des piliers de l'équipe éducative. Ils exercent un métier exigeant où compte avant tout l'amour des enfants.

Pour plus d'informations sur les ATSEM : www.atsem.net

L'Ecole Municipale de Musique s'installe en Cœur de Ville

Ca y est ! Depuis le 24 septembre, date de la rentrée 2007-2008, l'Ecole Municipale de Musique a pris possession de ses nouveaux locaux ! Désormais située 6 rue d'Embonne, à deux pas de la rue Jean Roger, elle porte le nom de Barthélemy Rigal, connu pour avoir écrit et composé l'hymne agathois "La Dagtenco".

Ce gros chantier, dont le projet fut lancé il y a quatre ans, vient de se terminer, permettant ainsi à tous les Agathois désireux d'apprendre la musique de pouvoir se retrouver dans un lieu magnifique réhabilité sous la conduite de l'architecte Gérard Hubert.

L'édifice peut dorénavant accueillir toutes les disciplines musicales au sein de ses treize salles de cours qui étaient jusqu'alors éparpillées sur cinq sites au travers de la ville.

Seules les grosses formations comme le cœur lyrique et la maîtrise se retrouveront dans la Salle Terrisse de la Maison du Cœur de Ville. Celle-ci servira également pour la répétition des spectacles.

Côté instruments, l'école a acquis un piano à queue et un clavecin neufs. Ainsi, il est désormais possible de pratiquer une large palette d'instruments comme : le piano, la guitare, le clavecin ; la flûte à bec ou traversière, la clarinette, le saxophone ou la trompette ; le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse ; le chant, le chœur lyrique, les percussions.

Au-delà de l'enseignement individuel des instruments, les élèves se retrouvent au sein de classes d'ensembles (ensembles des violons, de guitares, de percussions), de chorales et de l'orchestre d'harmonie Eolia, pour des concerts, qui mettent ainsi en valeur les efforts de tous ces apprentis musiciens et apportent également aux habitants de biens sympathiques moments musicaux.

François Durand, le Directeur de l'Ecole Municipale d'Agde, se dit *"content de ce nouvel établissement. Nous allons enfin pouvoir travailler tous ensemble !"*.

Côté nouveauté, l'informatique musicale sera ouverte à tous à partir de 7 ans. Pour cela, l'Ecole dispose de sept ordinateurs.

Quant à la Classe à Horaires Aménagés de l'Ecole Jules Ferry, elle en est à sa deuxième année d'existence et concerne les classes de CE1 et de CE2 soit au total une quarantaine d'enfants.

Par ailleurs, cette année, l'équipe pédagogique accueille une nouvelle recrue : Naïs Grangeon, qui interviendra dans les écoles primaires de la ville, en collaboration avec les trois enseignantes de l'Ecole de Musique, qui effectuent ce travail depuis trois ans déjà.

Naïs Grangeon, professeur de basson, est la nouvelle recrue de l'Ecole, qu'elle enrichit d'une nouvelle discipline

Naïs est bassoniste et enrichit ainsi l'Ecole d'une nouvelle discipline instrumentale !

Ce 15 octobre, l'Ecole de Musique était officiellement inaugurée avec couper de ruban et concert offert par les élèves. Plus de détails dans notre prochain journal !

Un point sur la structure…

Mettre en musique le bâtiment existant avec les besoins de l'Ecole, notamment en termes de salles et d'isolation phonique, n'aura pas été chose facile. Notamment en raison des difficultés techniques particulières liées au chantier, comme la réalisation de planchers "connectés" (création d'un nouveau sol en conservant intacte la partie inférieure de l'ancien) ou encore la mise en place d'un ascenseur.

Outre ces nouveaux planchers et un ascenseur destiné à faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite sur les quatre étages du bâtiment, l'opération a vu la mise en place d'une nouvelle toiture, la pose de nouvelles cloisons afin de redistribuer l'espace, la reprise de la structure fortement dégradée du bâti et l'installation de systèmes de climatisation réversible (les instruments demandant une température et une humidité quasi constantes)… Un chantier de grande ampleur, qui aura nécessité de nombreuses démolitions… et généré plusieurs tonnes de gravats. Au total, il aura fallu plus d'un an et demi (20 mois pour les études préalables et la conception suivis de 12 mois de travaux), et un budget de 1 430 000 €, pour aboutir au résultat final. Lequel a su préserver et valoriser l'authenticité du bâtiment, tout en le dotant de tout le confort moderne.

Un gros travail a ainsi été réalisé sur l'isolation phonique des 14 salles du bâtiment, celui-ci étant situé au cœur du centre historique, entre des maisons d'habitation. Là encore, le problème a été complexe à résoudre, du fait de l'imbrication des pièces et de la propagation du son par la structure elle-même. Il a aussi fallu tenir compte des réseaux de climatisation, lesquels véhiculent le bruit mais en génèrent également. D'où le principe retenu d'une boîte dans la boîte, en utilisant des systèmes antivibratiles tels qu'une dalle flottante réduisant de 25 DB la transmission sonore, des cloisons de 16 cm d'épaisseur, et des baffles acoustiques, verticales et horizontales, qui absorbent l'énergie sonore, ce qui réduit par conséquent à la fois la transmission et la réflexion sonore. Un véritable piège à sons !

Le patio et l'escalier à vis, deux éléments remarquables de la bâtisse, ont été mis en valeur lors de l'aménagement de l'Ecole

Si initialement, le projet prévoyait 14 salles de cours, on en compte au final treize, la quatorzième ayant été aménagée en salle d'attente. Bref, peu de modifications par rapport au projet initial, qui a permis de mettre en valeur le remarquable escalier à vis donnant sur la cour intérieure et de conserver les anciennes menuiseries de la façade, laquelle a également subi un petit lifting.

La classe de percussions

Aujourd'hui, les 650 m² de surface exploitable permettent au Directeur de l'Ecole, François Durand, aux professeurs et aux élèves de bénéficier d'un établissement totalement adapté à la pratique musicale. Ne reste plus à présent qu'à réaliser les travaux de réaménagement de la place Conesa, lesquels sont prévus pour le 2ème semestre 2008. Toutefois, la réfection de la voirie et les travaux de piétonisation ont d'ores et déjà débuté !

François Durand est le Directeur de l'Ecole mais aussi professeur d'Alto

Pour les personnes à mobilité réduite, ce futur aménagement de la place Conesa leur garantira une accessibilité totale de l'Ecole. En attendant, une rampe provisoire a été réalisée.

Claude Terrisse, Corsaire du Roy

Claude Terrisse immortalisé par des artistes catalans en 1939. Une fresque visible en Salle des Mariages de la Maison du Cœur de Ville

Après la traditionnelle interruption estivale, je vous propose de continuer la série des Agathois célèbres par Claude Terrisse. Celui que l'on nomme "le Corsaire au grand cœur" a été mis à l'honneur tout l'été, tant au travers des sons et lumières que des visites théâtralisées. Mais le spectacle et la fiction, qui vont souvent de pair, donnent de lui une vision peu véridique.

Place donc à l'Histoire, car la vie de Claude Terrisse fut si riche que point n'est besoin d'inventions ni d'assertions fantaisistes pour la rendre passionnante !

Je vous propose donc de larguer les amarres, de mettre le cap sur la fin du XVI^{ème} siècle… et à l'abordage !

De Capitaine de Vaisseau à Capitaine de la Marine Royale

Un jeune Capitaine de Vaisseau

C'est en 1598 que Claude Terrisse voit le jour à Agde. Nous savons qu'il était issu d'une famille bourgeoise, qu'il avait une sœur prénommée Marie et… guère plus ! Les archives concernant l'enfance et la jeunesse de Terrisse restent muettes et hormis son acte de naissance, nous ne retrouvons Claude Terrisse qu'au moment où il est déjà Capitaine de Vaisseau, c'est-à-dire à l'âge de 32 ans.

Tout ce que nous pouvons donc en déduire sur la première partie de sa vie est que pour être Capitaine de Vaisseau à cet âge-là, Claude Terrisse a du s'engager très tôt dans la marine et faire rapidement ses preuves.

Et de fait, Terrisse semble connu et reconnu très tôt, et pas seulement à Agde… Une lettre en provenance de Syrie écrite par l'Emir Fakhr ed Din, dit Facardin, datée du 10 août 1630 et adressée "au Capitaine Terrisse" nous apprend que celui-ci avait pris un caramousaly (navire à voiles) à l'Emir avec équipage et cargaison. Dans un courrier dans lequel transparaît l'estime qu'il portait à Terrisse, l'Emir le prie de bien vouloir rendre le bateau et l'équipage, et promet en échange de lui remettre des prisonniers Chrétiens qu'il tient en sa possession.

Bateau de surveillance dans le Golfe du Lion
(dessin extrait de la bande dessinée d'Agde - Alfred Morera)

Le Capitaine Terrisse (dessin extrait de la bande dessinée d'Agde - Alfred Morera)

L'ange gardien de Louis XIII et de Louis XIV

Du service Ducal...

Dans la marine, la notoriété de Terrisse est telle que celui-ci est engagé en décembre 1630 par Charles Emmanuel, Duc de Savoie, avec mission de réaliser des actions de surveillance et de police afin de sécuriser le trafic maritime en Méditerranée. Succédant à son père, Victor Amédée de Savoie renouvelle le contrat d'engagement de Terrisse en 1632.

Mais cela n'est pas vraiment du goût du Cardinal de Richelieu qui, ayant entendu vanter les mérites de ce Capitaine de Vaisseau, souhaite que ce dernier entre au service du Roi Louis XIII.

... au service Royal

Nous sommes en effet au début de la guerre de 30 ans, qui oppose la France à l'Espagne au sujet de la possession de la Catalogne. Richelieu, qui souhaite accroître les forces maritimes dans cette partie de territoire, a besoin d'hommes valeureux et sûrs ! Terrisse semble tout trouvé et le Cardinal use de son autorité légendaire pour le faire revenir en France.

Et pour adoucir ce qui n'était finalement qu'un ordre, il lui offre le grade de Capitaine de la Marine Royale !

Par acte daté du 9 décembre 1635, il autorise Terrisse à armer en guerre sa patache "L'ange gardien".

L'ange gardien des côtes méditerranéennes

Durant cette guerre, Terrisse remplit avec succès toutes les missions qui sont les siennes, participant notamment à la reprise des Iles de Lérins en 1637. A bord de sa patache bien nommée, il était véritablement l'ange gardien des côtes méditerranéennes. Mais il arrive parfois que la chance tourne.

Terrisse et son équipage furent capturés et retenus prisonniers par des galères génoises du 14 février au 17 juillet 1639. Après paiement d'une rançon dont les archives municipales conservent encore la trace, le Corsaire se retrouve à nouveau libre et reprend aussitôt le rythme effréné de ses activités. Son amour du métier et sa conscience professionnelle sont tels qu'il ne refuse aucune mission : surveillance du trafic ennemi, dépistage des espions, transport de troupes, de munitions et de vivres, escorte des galères royales… Bien plus souvent en mer qu'à terre, son bateau lui sert de domicile et ses nombreuses courses lui laissent peu le loisir de se rendre dans sa ville natale. Sur sa patache, Terrisse menait vraiment une vie de patachon !

Astrolabe et carte maritime ancienne

Claude Terrisse, Corsaire du Roy

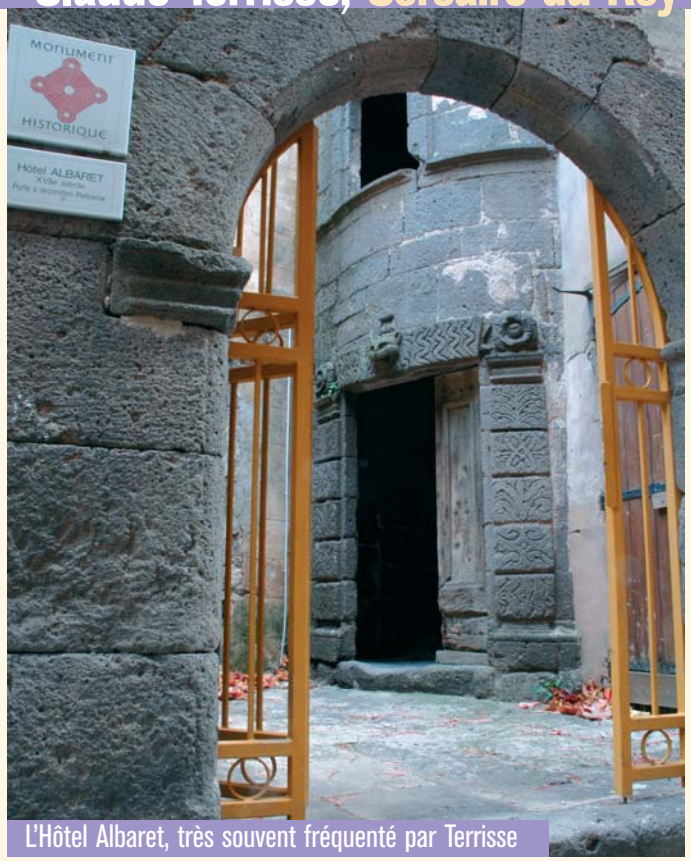

L'Hôtel Albaret, très souvent fréquenté par Terrisse

Un Notaire Royal pour meilleur ami

Le meilleur ami de Claude Terrisse n'était autre qu'Antoine Albaret, dont la demeure située au n°5 de la rue éponyme était proche de la sienne.

Et c'est chez son ami, par ailleurs Notaire Royal, que Claude Terrisse passa la plus grande partie de ses actes notariés :

- **Le 9 août 1639, Claude Terrisse passe son acte de mariage avec Thonette de Michel. L'un des témoins de cet acte fut Antoine Barrier, dont la demeure située au n°13 de la rue de la Glacière passe pour avoir reçu la visite du Cardinal de Richelieu le 13 mars 1642.**
- **Quelques années après son mariage, les 11 et 16 mars 1643, Terrisse signe deux contrats d'entreprise pour le transport des troupes à destination de l'armée du Roussillon, durant la guerre de 30 ans.**
- **Le 1er novembre 1644, en qualité de Commandant des Galères du Roy, Terrisse signe un marché avec les boulangers d'Agde pour la fourniture de 100 quintaux de biscuit de tranche, entre blanc et bis, au prix de 850 livres l'ensemble.**
- **On retrouve encore Terrisse à plusieurs reprises chez son ami, le 3 mars 1648 et le 26 février 1649, pour des ventes de parts qu'il possède dans plusieurs barques.**
- **Enfin, prenant part aux constructions et réparations locales, Terrisse passera encore deux actes chez son ami. Le 27 avril 1650, il signe un contrat par lequel il avance de l'argent aux Etats Généraux afin de rémunérer les entrepreneurs ayant en charge la construction du port du Cap d'Agde. Endettés, les Etats Généraux n'avaient pu honorer la facture ! Puis, le 4 mai suivant, il s'engage par contrat à réparer l'une des capelettes du chemin du rosaire menant à Notre-Dame du Grau.**

Mariage entre deux escales

Pourtant, cette vie de Capitaine de la Marine Royale ne l'empêcha pas de se marier. Le 9 août 1639, Claude Terrisse profita d'une de ses escales agathoises pour prendre pour épouse Thonette de Michel, alors âgée de… 72 ans et donc… de trente ans son aînée ! L'importance de la différence d'âge entre les deux époux a toujours interloqué ceux qui se sont penchés sur la vie de Terrisse, car cela paraît difficilement compréhensible et donne libre cours à de nombreuses interprétations et spéculations… ! On peut effectivement échafauder de nombreuses hypothèses, mais la seule chose que l'on peut affirmer sans risque de beaucoup se tromper est que vu l'âge de la "jeune" mariée, Claude Terrisse n'a sans doute pas convolé dans le but d'assurer sa descendance ! Et d'ailleurs, aussitôt marié, aussitôt reparti !

Louis XIII puis Louis XIV comme patrons

La guerre contre les Espagnols fait rage et Terrisse est dépêché en Catalogne sur ordre express de Louis XIII. Une lettre datée du 24 avril 1642, et signée "Louis", nous apprend que le Roi avait une haute opinion de Terrisse. Il estime en effet que lui seul est capable d'escorter des navires amenant de l'artillerie à l'armée royale en difficulté au large de Barcelone.

Et de fait, l'action de Terrisse fut on ne peut plus efficace puisque Perpignan tomba aux mains des Français le 9 septembre 1642 après 5 mois de siège, suivie de près par Rosas et Salses.

Terrisse continue d'escorter les galères royales et est une nouvelle fois fait prisonnier. En effet, le Señor Sérinyana le retient quelques temps dans sa demeure de Cadaquès, mais le libère rapidement en raison, notamment, de la très haute estime en laquelle il le tient.

En 1647, c'est Louis XIV qui fait appel à lui. Par un courrier daté du 7 février, il nomme Claude Terrisse Capitaine d'Infanterie, et explique son choix par ces mots : *"nous avons estimé ne pouvoir faire un meilleur choix que vous"*. A la lecture de tels mots, le Corsaire aurait pu prendre la "grosse tête" !

L'une des 15 capelettes érigées le long de la route du Grau (ici, celle située Bd du Saint-Christ, sous le pont de la RN 112)

Mais Terrisse, qui n'avait visiblement pas de plan de carrière et avait gravi les échelons un peu malgré lui, semble peu intéressé par le pouvoir. Il resta d'ailleurs toujours en dehors des intrigues, et se contenta de remplir ses missions avec courage et loyauté.

Avec son nouveau grade, Terrisse est sans doute mieux rémunéré et il en profita pour investir dans un deuxième bateau du nom de "La Sainte Marie l'Annonciade" qu'il acheta en copropriété avec le Comte de Noailles.

Dessin d'Alfred Morera

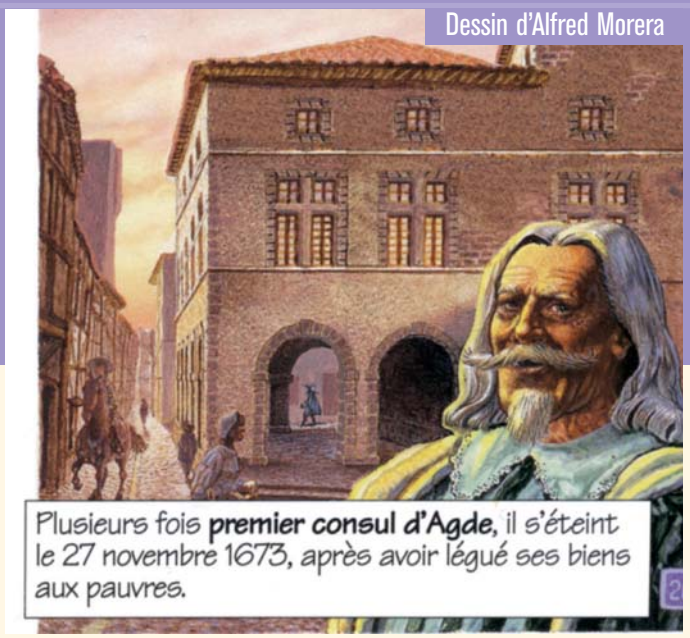

L'heure où Terrisse lève le pied

C'est à partir des années 1650 que Terrisse est un peu plus présent à Agde. Il commence à vieillir et a besoin de périodes de repos, plus longues et plus fréquentes. Il va en profiter pour faire de nombreuses réparations à sa maison et commençant à s'intéresser d'un peu plus près à sa ville, aide à la restauration du patrimoine local en faisant réparer l'une des 15 capelettes situées le long de la route du Grau d'Agde.

En 1659, la signature du traité des Pyrénées assure le partage de la Catalogne entre la France et l'Espagne et met fin à la guerre. Alors âgé de 61 ans, Terrisse aspire au calme et à la tranquillité et après une vie si agitée, peut vraiment envisager de prendre une "pré-retraite". Car l'inaction totale n'étant pas sa tasse de thé, il continue toutefois d'accepter des missions purement administratives qui le tiennent parfois encore éloigné d'Agde. C'est ainsi qu'il participe aux assemblées des Etats Généraux de la Province et en 1665, par lettre patente du Roi Louis XIV, reçoit le titre d'Inspecteur de tous les ports de Provence.

Maison Consulaire dans laquelle Terrisse fut 1er Consul

Claude Terrisse, Corsaire du Roy

Le coffre de Terrisse…malheureusement vide aujourd'hui

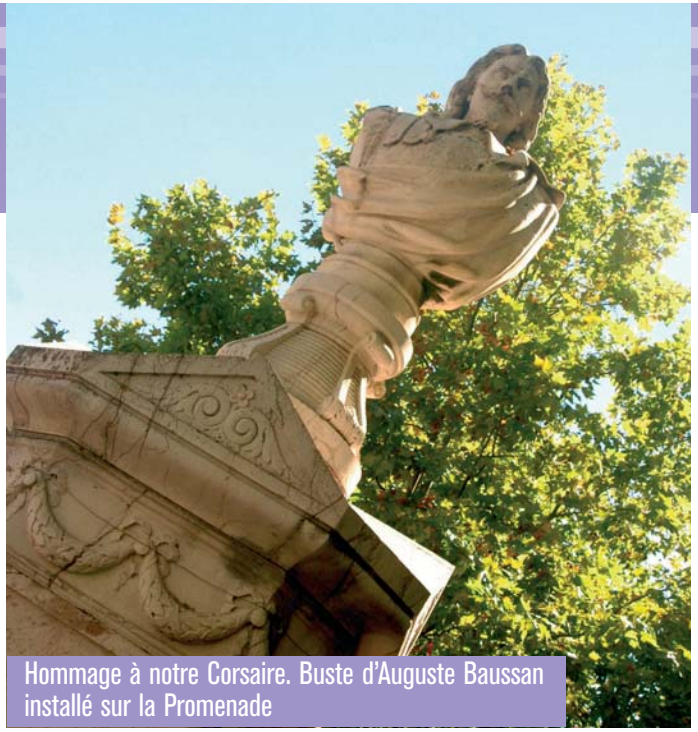

Hommage à notre Corsaire. Buste d'Auguste Baussan installé sur la Promenade

Un corsaire bien dans sa ville

La malle du Consul

L'année suivante, Thonette de Michel décède, et maintenant définitivement à terre et habitant permanent d'Agde, Terrisse décide de se consacrer entièrement à sa ville. Il accepte la charge de 1er Consul d'Agde et fait transporter son coffre à la Maison Consulaire. Cette malle de fer contenait ses archives, son argent ainsi que des lettres de créances attestant des sommes dues par l'Etat pour les transports de toutes sortes financés par Terrisse durant la guerre de 30 ans.

Durant cette période, se sentant un peu seul dans son pied à terre agathois, il décide de se remarier et en 1669, épouse en secondes noces la Biterroise Françoise de Guiraud.

Un besoin de reconnaissance

Bien qu'âgé et fatigué, Terrisse continue d'assurer ses activités en faveur de sa ville. Mais il est arrivé aussi à l'heure où l'on tire le bilan de sa vie. Il a toujours été estimé, tant de ses "employeurs" que de ses pairs et même ses ennemis lui ont manifesté du respect. Et pourtant, sur ses vieux jours, il prend conscience du fait qu'il n'a jamais reçu officiellement les titres qu'on lui octroyait officieusement.

Aussi, Terrisse va dépenser beaucoup de temps et d'énergie à tenter de se faire reconnaître le titre d'Ecuyer dont l'honoraient publiquement tous les hauts personnages.

Toutes ses tentatives sont restées malheureusement vaines et jamais il n'a pu réussir à obtenir l'autorisation d'utiliser le titre d'Ecuyer, pas plus du reste qu'il n'a pu se faire rembourser les sommes importantes qu'il avait avancées à l'Etat. Cette ingratitude et cette malhonnêteté à l'égard de celui qui ne pouvait plus être utile et utilisé, a vraiment assombri ses dernières années.

Première travée de la Cathédrale Saint-Etienne où serait enterré Claude Terrisse

Pour Terrisse, qui avait dédié sa vie à la grandeur de son pays et des rois qu'il avait servis et qui s'était toujours montré d'une loyauté exemplaire, une telle attitude devait être incompréhensible et nul doute qu'elle a du lui laisser un goût amer.

Le testament du Corsaire

Sentant sa fin proche, Claude Terrisse se décide à faire son testament le 1er juillet 1772. Il dicte ses dernières volontés à Maître Delmas qui, habitant la demeure située au n°5 de la rue Cassan, vint en voisin. Il indique vouloir être enterré auprès de Thonette, sa "très chère épouse" dans le cloître de la cathédrale Saint-Etienne. Il lègue également une part de ses biens à sa seconde épouse et montrant son grand cœur et sa générosité, il donne le reste aux pauvres, malades et nécessiteux, et indique vouloir que tous les ans soit prélevé la somme de 300 livres afin de pouvoir marier 3 jeunes filles pauvres ayant atteint l'âge de 18 ans, à la condition qu'elles soient vertueuses.

Et Claude Terrisse, qui avait tant bourlingué, s'éteint à l'âge de 75 ans dans son lit le 27 novembre 1673 à 23 heures. Ainsi qu'il l'avait souhaité, il fut enterré dans le cloître de la cathédrale.

Du cloître à la cathédrale

Bien des années plus tard, en décembre 1857, au cours de fouilles réalisées dans une galerie du cloître, les tombes de Claude Terrisse et de Thonette de Michel furent retrouvées. Le procès-verbal établi pour l'occasion indique que les restes furent recueillis et réunis dans un cercueil en bois de noyer et Terrisse fut inhumé pour la seconde fois, mais dans la

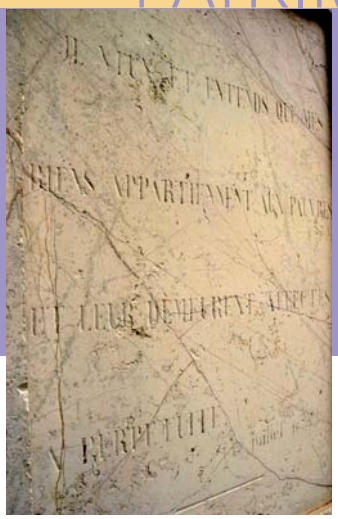

Détails de la statue de Terrisse.
Phrase extraite de son testament et armoiries

cathédrale cette fois-ci. On eut bien l'idée de poser une plaque à l'emplacement du tombeau, mais… le temps passa et l'inscription ne fut jamais posée. Quelques temps plus tard, un nouveau pavage de l'église fut réalisé, dissimulant définitivement l'emplacement du tombeau. Et le Corsaire, méprisé une seconde fois, tomba dans la fosse commune de l'Histoire ! D'après François Mouraret, le tombeau de Terrisse se trouverait entre les deux pilastres sud de la nef face à la chaire. La Municipalité Coste-Floret sut toutefois réparer l'injustice qu'elle avait faite à cet homme de grande valeur en édifiant sur la Promenade, lieu le plus fréquenté à l'époque, un monument en hommage au Corsaire !

Du marbre pour Terrisse

Et c'est en 1874 que la Municipalité Coste-Floret se décide enfin à rendre hommage au valeureux Corsaire que fut Terrisse en lui dédiant une statue. C'est du reste, la seule statue de la Promenade qui ne soit pas fontaine. Normal, Terrisse a passé les trois quarts de sa vie sur l'eau et bien qu'il nous ait prouvé avoir le pied marin… il méritait bien d'être au sec !

La réalisation de ce buste en marbre a été confiée au ciseau d'Auguste Baussan, directeur de l'école des Beaux Arts de Montpellier, qui avait déjà réalisé quelques années plus tôt (en 1857) la fontaine de la Belle Agathoise. De Terrisse, il n'existait aucun portrait, aussi, pour réaliser son costume et sa coiffure, le sculpteur s'est inspiré des gravures représentant les officiers de marine du XVII^{ème} siècle ! C'est pour cela qu'il nous semble avoir un air de déjà vu !

Le buste repose sur un piédestal en pierre dure de Frontignan, sur lequel J. Rossi sculpta les armoiries de la ville, celles du Corsaire, ainsi que des emblèmes de marins et de soldats. Il fit apparaître bien sûr une phrase extraite du testament de Terrisse : *"je veux et entends que mes biens appartiennent aux pauvres, et leur demeurent affectés à perpétuité"*. C'est un organisme dénommé "La Charité Terrisse" qui fut chargé de la mise en œuvre des volontés du Corsaire. Et la tradition de doter trois jeunes Agathoises pauvres et vertueuses fut respectée jusqu'au tout début du XX^{ème} siècle. Mais l'on ne sait si la coutume cessa faute d'argent dans le coffre de Terrisse ou… faute de trouver des jeunes filles vertueuses !

Beaucoup plus tard, en 1998, l'Office de Tourisme d'Agde rendit à son tour hommage au Corsaire, en apposant une plaque dans l'entrée de la Cathédrale rappelant que Terrisse fut inhumé en cet endroit, qui était à l'origine le cloître de l'édifice. Depuis, Terrisse est vraiment devenu le personnage emblématique de la ville d'Agde. Alors, qu'importe qu'il n'ait pas reçu officiellement le titre d'Ecuyer, notre Corsaire fait mentir l'adage suivant lequel nul n'est prophète en son pays !

Un hôtel particulier pour pied à terre

Bien que Claude Terrisse soit, on l'a vu, plus souvent en mer qu'à terre, il était très attaché à sa ville natale. C'est donc tout naturellement qu'il fit construire sa maison, qui était aussi son havre de paix, dans le quartier résidentiel de l'époque.

Cette maison se situe au n°17 de l'actuelle rue Terrisse. Malgré ses titres, ses fonctions et ses hautes relations, Claude Terrisse avait gardé la simplicité inhérente aux gens de mer et n'a pas fait dans le luxe tapageur. En effet, la façade principale de sa maison, tout en possédant des éléments de décoration de style Renaissance, est d'une réelle sobriété.

Seule la porte monumentale et les grandes ouvertures ornées de petits balconnets attestent que nous sommes ici en présence d'une demeure plus importante que celles qui l'entourent. Et ici, contrairement aux Hôtels particuliers que nous avons vus, la cour intérieure, que l'on devine à hauteur de la rue Littré se trouve à l'arrière du bâtiment. Ce parti pris volontaire montre le souhait du propriétaire des lieux de trouver le repos et la tranquillité dans ce qui apparaîtrait comme un refuge. Rien à voir, donc, avec les habituelles cours intérieures, lieux de passage, de travail et de réception. Ici, Terrisse semble avoir opté pour le style patio espagnol, beaucoup plus intime, car uniquement réservé à la famille ou aux proches. Entre deux missions agitées, notre marin devait, en effet, avoir besoin de calme !

Hélène PASCUAL
Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde

Sources
- **"Claude Terrisse, un Agathois au grand cœur", François Mouraret**
- **Archives Municipales**
- **"Agde, d'hier à aujourd'hui", Christian Camps**
- **Extraits "Agde de pierre et d'eau" (pages 46-47, et page 102), Hélène Pascual**

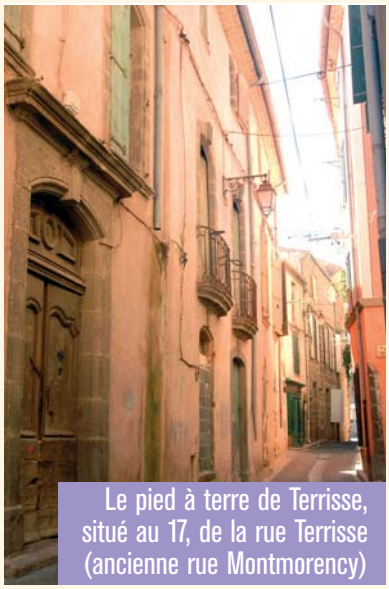

Le pied à terre de Terrisse, situé au 17, de la rue Terrisse (ancienne rue Montmorency)

Il était une fois…
la gare d'eau d'Agde

Vue aérienne de 1968 sur laquelle on aperçoit, en haut à droite, l'ancienne voie de communication

Dans le cadre de l'aménagement, rive droite, du quai Commandant Réveille, une nouvelle voie de circulation directe, reliant l'entrée du quai et la route départementale de Vias, a été créée cette année. Mais plus qu'une création, il s'agit d'une réappropriation par la commune d'une ancienne voie oubliée. Savez-vous en effet que celle-ci faisait partie du projet de la "gare d'eau" d'Agde ? Mme Dauphin, Responsable des Archives Municipales, nous en raconte l'histoire…

A la fin de l'année 1841, la France possède un net retard sur les autres pays industrialisés dans la construction de son réseau ferré. Celui-ci comprenait seulement 319 kilomètres en exploitation, sur 566 concédés, alors que l'Angleterre en avait concédés 2 521, les États allemands 627 et la Belgique 378, sans parler des Etats-Unis, qui en exploitaient 5 800 km et en avaient concédés 15 500. En outre, l'Etat français n'avait pas, en la matière, de politique claire, que ce soit sur la consistance du réseau à construire ou sur le régime d'exploitation à retenir. Une loi est donc votée le 11 juin 1842, relativement à l'établissement des grandes lignes de chemin de fer en France. Elle marque un tournant dans la construction du réseau ferroviaire français, après une longue période de tâtonnements.

Dans son article 1er, la loi pose le principe de création de nombreuses voies en partance de Paris. C'est cette loi qui va notamment lancer la construction de la ligne Bordeaux-Cette (orthographe de Sète au début du XXème siècle), laquelle passe par Agde.

Elle précise aussi qu'*"il sera établi un système de chemins de fer se dirigeant 1° de Paris (…) sur la Méditerranée, par Lyon, Marseille et Cette (…) ; 2° (…) de l'Océan sur la Méditerranée par Bordeaux, Toulouse et Marseille."*

Cet article consacre ainsi le schéma du réseau ferroviaire en étoile centrée sur Paris et connu sous le nom d'"étoile de Legrand", du nom du directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines de l'époque.

Le 21 juin 1846, la déclaration d'utilité publique est prononcée pour la totalité de la ligne puis, le 22 avril 1857, pour le tronçon Toulouse-Cette passant par Agde. En 1852, l'Etat accorde à la Compagnie du Midi la réalisation de la ligne. Il faudra attendre le 7 février 1855 pour que soit défini le projet d'emplacement de la gare d'Agde.

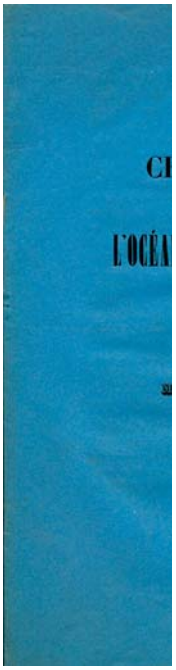

Agde étant un port économique sur la mer, l'intérêt de la ville et des chemins de fer était de raccorder les deux moyens de locomotion. C'est pourquoi, la construction de cette ligne et de la gare s'accompagnait d'un projet visant à réaliser une gare maritime et deux canaux, le premier reliant l'Hérault au bassin afin d'amener les bateaux et le second, allant du bassin au Canal du Midi pour le déversement du trop plein. A cela, s'ajoutait la construction de deux ponts tournants sur la RN 112 et le CV 13.

En 1855, les travaux de construction et de creusement du bassin et du premier canal (reliant l'Hérault) démarrent.

Pour cela, il faut couper ou dévier plusieurs chemins communaux et exproprier un certain nombre de propriétaires.

En 1858, un arrêté préfectoral autorise la Compagnie des Chemins de fer du Midi à ouvrir, à travers le chemin de halage, un fossé afin d'établir une communication entre la rivière et le bassin. L'année suivante, le 2 octobre 1859, l'architecte de la Ville d'Agde indique, dans un rapport, que les travaux commencés pour le creusement du bassin et du canal n'ont pas repris (ils ont été vraisemblablement arrêtés dès 1856-1857). En effet, si la Compagnie des Chemins de fer du Midi s'était engagée à construire une "gare d'eau", entre temps, le port de Cette s'est fortement développé et les pouvoirs publics le privilégie (c'est un port en eau profonde, qui peut recevoir des bateaux de forts tonneaux) au détriment du port d'Agde, dont les problèmes d'ensablement ne peuvent se résoudre.

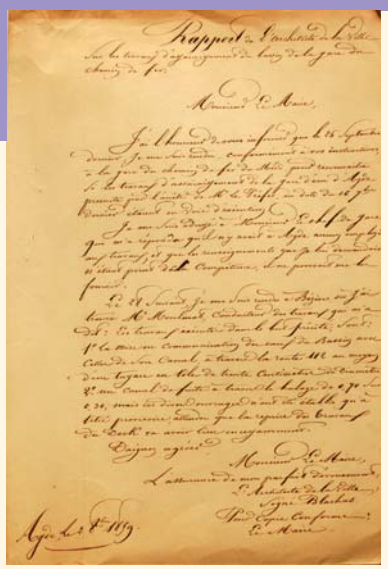

Rapport de l'architecte de la Ville sur les travaux d'assainissement du bassin de la gare du chemin de fer, daté de 1859

C'est du reste à partir de cette époque que le Port d'Agde commence à décliner. La Compagnie, qui avait commencé à creuser succinctement le bassin et le canal, finit donc par le laisser en l'état. Les nombreuses réclamations de la Municipalité auprès de la Compagnie, de la Préfecture et même de l'Etat n'eurent guère d'effet.

Qui plus est, la commune comptant de nombreuses zones marécageuses, l'apparition de moustiques et d'eaux insalubres y fut très rapide et le canal comme le bassin se transformèrent rapidement en un véritable "cloaque" (document de 1872). La Compagnie ne fit jamais rien pour reprendre les travaux ou combler les trous. C'est finalement la Ville qui fit remplir à ses frais le bassin et le canal, lequel est resté très visible du quai Cdt Réveille mais aussi de la RN 112. Aujourd'hui, ce qui était devenue une zone oubliée, revit et participe au projet de la nouvelle entrée de ville sur le cœur historique.

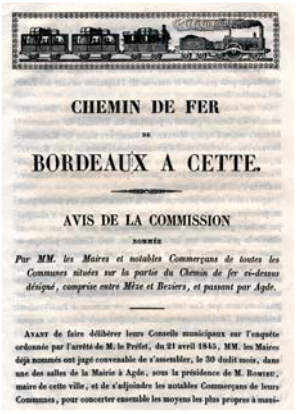
CHEMIN DE FER
DE
BORDEAUX A CETTE.

AVIS DE LA COMMISSION

EMIN DE FER
DE
SUR LA MÉDITERRANEE.

PARTIE COMPRISE

Deux rapports de commissions datés de 1845

Plan de la Ville d'Agde, vers 1880-1890

“Mythologie animée”
Une exposition à découvrir jusqu’au 23 décembre au Musée de l’Ephèbe

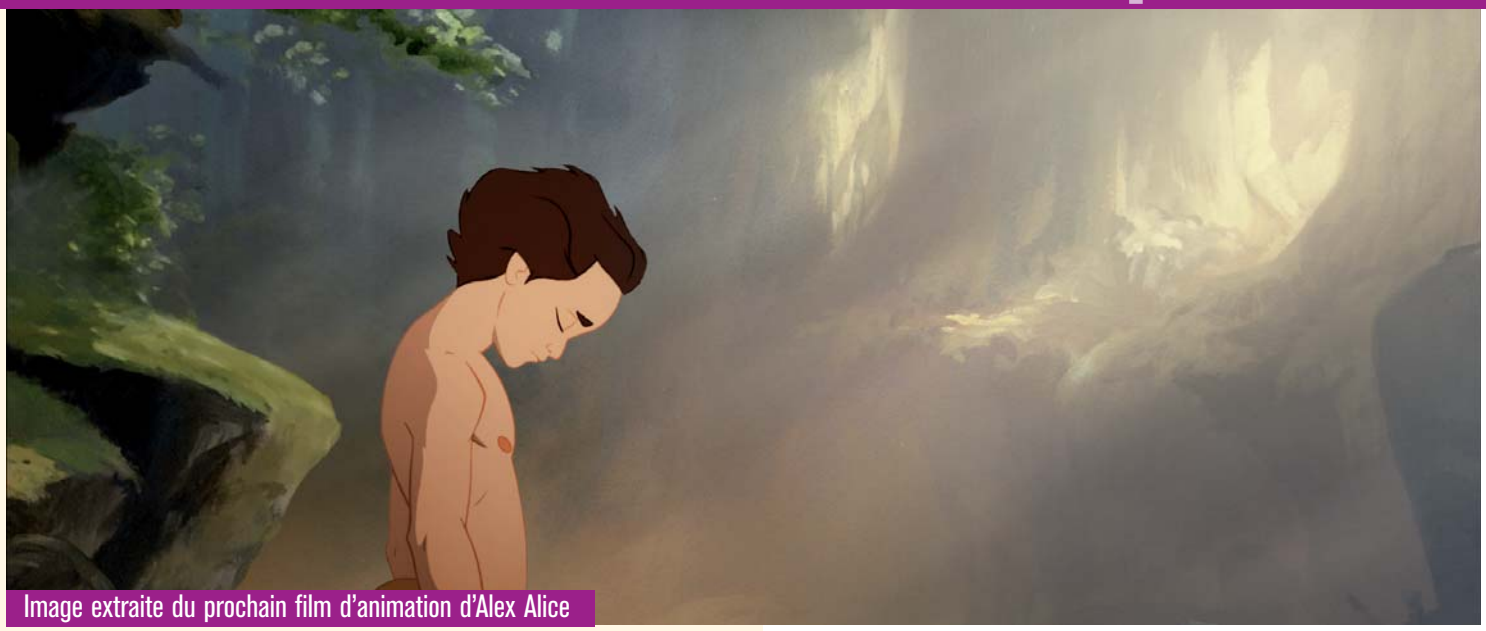

Image extraite du prochain film d’animation d’Alex Alice

Depuis le 3 octobre, se tient au Musée de l’Ephèbe du Cap d’Agde, et jusqu’au 23 décembre, une exposition sur le thème des mythes et légendes anciennes dans l’animation intitulée “Mythologie Animée”. Ce nouveau rendez-vous est l’occasion de découvrir ou de redécouvrir des séries, mini-séries ou longs métrages d’animation qui, à travers un traitement esthétique toujours original et innovant (du croquis classique jusqu’au traitement graphique par ordinateur), ont su mettre en avant l’Antiquité et ses récits mythiques.

En effet, la mythologie et les personnages légendaires de l’Antiquité ont toujours trouvé une place de choix dans la littérature, le cinéma mais aussi dans la bande dessinée et l’animation. C’est tout particulièrement vrai dans les productions françaises, la “Japanimation” et l’animation Outre-Atlantique des années 80, avec des séries telles qu’*Ulysse 31* ou *Saint Seiya* (alors plus connue sous le titre des *Chevaliers du Zodiaque*) qui ont bercé toute une génération d’enfants et d’adolescents, pris par le virus de l’Antiquité et de la mythologie.

Au total, ce sont près de 120 œuvres qui sont présentées en exclusivité au Musée de l’Ephèbe : celluloïds, peintures originales, concept art, scénarios, croquis, etc., prêtées par des sociétés productrices et distributeurs français et japonais, ainsi que des artistes et fans d’artistes.

Dès le début de la visite, l’on découvre de nombreuses figurines, des extraits vidéos, des photos et des affiches évoquant *Ulysse 31* et *Saint Seiya*.

L’exposition présente ensuite, au travers de croquis et de vidéos, la série française de *L’Odyssée*, qui narre de façon drôle et originale l’épopée homérique d’Ulysse et de ses compagnons, face au Dieu de la mer Poséidon. Puis, l’on découvre Alexandre III de Macédoine, qui fut l’un des rares grands personnages de l’histoire à avoir atteint le statut de mythe. En effet, sa vie passionnante a été adaptée dans l’animation japonaise grâce à la série *Alexandre le Grand,* ici représentée par 15 celluloïds qui ont servi à sa réalisation.

Enfin, l’exposition se termine avec la méconnue - mais non moins intéressante - mythologie nordique, autour de plusieurs œuvres graphiques (tableaux, dessins originaux et vidéo) grâce auxquelles le public peut appréhender le plus célèbre

Nim, l’un des personnages du film d’Alex Alice

"La Reine de la Nuit", l'un des tableaux visibles à l'exposition

héros de la culture germanique *Siegfried*.
Cette exposition a pu voir le jour grâce à de nombreux prêteurs comme Alex Alice, qui a signé les œuvres autour de *Siegfried* et les concept art sur *Alexandre le Grand*, René Borg, co-créateur des *Shadocks*, dessinateur et réalisateur de nombreuses séries dans les années 70 et 80 (*Watoo-Watoo*, *Il était une fois… l'homme*, *Clémentine*) et qui a été l'un des principaux créateurs d'*Ulysse 31* pour lequel il a réalisé la maquette du célèbre *Nono*, le petit robot.
Kaze, l'un des derniers éditeurs indépendants européens, a prêté quant à lui les celluloïds d'*Alexandre le Grand*, dont le dessin est de Peter Cheung, dessinateur américain d'origine coréenne. La TOEI Animation, la plus ancienne société productrice d'animation au Japon (*Goldorak, Candy, Dragon Ball*), a pour sa part fourni l'ensemble des œuvres autour de la célèbre série animée *Saint Seiya*. Enfin aux sources de la série L'*Odyssée*, la société Marathon Média, qui est le premier producteur d'animation français (avec entre autres *Totally Spies* !) a prêté des épisodes vidéos et des dessins originaux.
Bref, une exposition passionnante et inédite à ne manquer sous aucun prétexte ! En parallèle, le Musée vous propose des animations, des conférences, des projections ainsi que des séances de dédicaces.

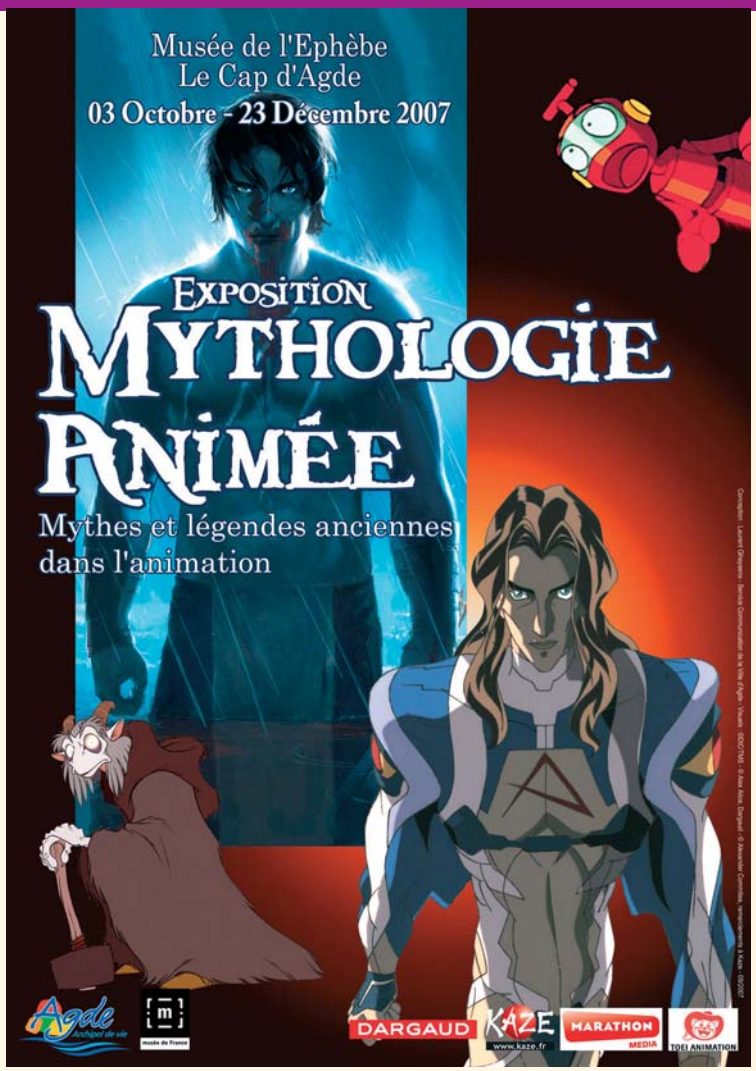

Mythologie Animée

Exposition présentée jusqu'au 23 décembre 2007
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le dimanche de 14h à 18h.
A partir du 5 novembre, fermeture à 17h.
Fermeture hebdomadaire le mardi
Musée de l'Ephèbe - Mas de la Clape
34 300 Le Cap d'Agde - Tél. 04 67 94 69 60
L'entrée de l'exposition est gratuite, dans le cadre de l'acquittement du prix d'entrée du Musée de l'Ephèbe

Au programme

Samedi 10 novembre à 15h
Conférence-dédicace :
"Le fabuleux destin d'Ulysse 31" par René Borg

Samedi 08 décembre à 15h
Conférence sur "L'animation japonaise et le manga autour des mythologies" par l'association Mangapolis

Durant toute la durée de l'exposition
Projections de films et séries d'animations les dimanches après-midi à 15h (selon programme)

Pendant les vacances de la Toussaint
Jeu de piste sur l'exposition et projection de dessins animés pour les enfants

L'exposition a été officiellement inaugurée le samedi 6 octobre

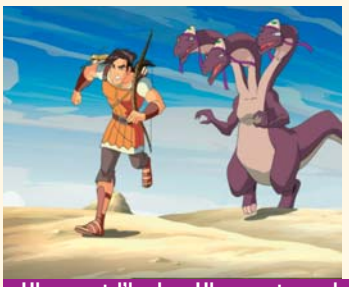

Ulysse et l'hydre, Ulysse et son bateau, dessins extraits de la série française L'*Odyssée* (société Marathon Média)

Un point sur le courrier avec La Poste

Le 30 juillet, le Premier Adjoint au Maire délégué à l'Administration Générale et à la Vie des Quartiers et l'Adjoint délégué à la Vie Quotidienne recevaient en Mairie au nom des Comités de Quartier M. Georges Forgo, Directeur du centre de courrier d'Agde, pour faire un point sur le courrier et sa distribution, sujet qui fait souvent l'objet d'interpellations de la part des administrés.

Afin d'optimiser la qualité de sa distribution, La Poste doit perpétuellement s'adapter aux transformations démographiques et urbaines de la commune. La mécanisation du traitement du courrier est l'un des exemples d'intégration de ces paramètres. Plus rapide, ce système devrait fonctionner pleinement d'ici à trois ans sur Agde et ses environs. De plus, le courrier sera distribué avec le même niveau de qualité que ce soit le titulaire de votre secteur ou bien son remplaçant.

L'autre nouveauté : la distribution s'effectue au numéro de voie et non plus au nom de famille. Cela signifie qu'à terme, une adresse incomplète n'arrivera plus dans la commune de destination. C'est pour cela qu'il faut impérativement que l'expéditeur prenne soin d'inscrire l'adresse complète et exacte du destinataire de la manière et dans l'ordre qui suit :

Prénom **Nom**
N° d'appartement ou de villa
N° ou nom de la résidence ou du lotissement
N° et nom de voie **Lieu-dit**
Code postal **Localité**

Par ailleurs, afin de toucher un maximum de personne, La Poste mène actuellement sur les communes d'Agde, de Vias et de Marseillan une campagne de sensibilisation sur l'adressage du courrier.

La Poste vous invite donc à communiquer au plus vite à vos correspondants votre adresse exacte et complète. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter le service du cadastre de la Mairie qui se tient à votre service pour tout renseignement au 04 67 94 64 94.

Et si vous avez d'autres questions, faites-en part à votre facteur !

Travaux de modernisation au bureau de poste

Le 12 octobre, le bureau de poste fermait ses portes pour des travaux de modernisation. Il faudra attendre le 7 novembre pour découvrir le bureau rénové, afin d'améliorer la qualité de l'accueil de la clientèle, et doté d'une boutique.
En attendant, durant toute la durée des travaux, La Poste met en place, au centre courrier d'Agde, un guichet dédié uniquement aux opérations postales (envoi de courrier recommandé et achat de timbres ou colis - retrait d'instances). Pour toutes les opérations financières, les clients peuvent se rendre dans l'un des trois autres bureaux de la Ville (Cap d'Agde, Grau d'Agde et Port Nature) dont les effectifs ont alors été renforcés. Enfin, pour les retraits d'argent, deux distributeurs de billets sont à votre disposition aux bureaux d'Agde et du Cap d'Agde.

Un petit bassin pour un gros budget pur le Centre Aquatique

Profitant de la **“trêve estivale”**, un conseil communautaire s’est tenu en catimini au Centre Nautique du Cap.

Le plat de résistance de l’ordre du jour portait sur un projet toujours d’actualité : celui de la **construction du futur Centre Aquatique des Champs Blancs.**

Le démarrage des travaux est pour bientôt et la pose de la première pierre est prévue “en décembre”. **Même s’il reste “quelques chicanes administratives à résoudre”**, elles seront résolues, “si tout va bien, en octobre.”

Mais pourquoi donc ramener ce dossier sur le devant de la scène en cette fin du mois de juillet ? C’est parce que c’est l’époque où traditionnellement on fait passer les mauvais coups, lorsque tout le monde à la tête ailleurs et l’esprit aux vacances.

Et il fallait bien que tous nos élus de la communauté aient la tête ailleurs pour avaliser, sans aucune réaction et sans le moindre commentaire, la nouvelle augmentation du coût prévisionnel des travaux.

En trois ans les estimations de dépense n’ont progressé “que de” 60 % : Lors de son lancement en 2004, le projet a été chiffré à 8 054 000 € HT. Il a été réévalué à 9 724 600 € HT en juillet 2006 et à près de 12 897 520 € HT ce jour… sans que le premier coup de pioche n’ait encore été donné.

-Pour mieux “faire passer la pilule”, le Président n’a présenté l’addition que pour 10 700 000 €, **en oubliant d’intégrer, comme cela était fait jusque-là, les frais d’ingénierie pour 1 297 520 € HT**.

Quant “aux chicanes administratives” qu’il se targue de résoudre, il s’agit du permis de construire et de l’opposition de l’Architecte des Bâtiments de France… une paille...

Le Maire d’Agde ne s’encombre pas trop des textes et des règlements, le nouveau député doit se sentir pousser des ailes pour passer outre les lois.

Pour mémoire, rappelons que pour pouvoir édifier ce centre aquatique sur la zone non constructible des Champs Blancs, notre maire a fait voter par sa majorité municipale une modification du PLU et l’amputation d’une partie de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbanistique et Paysager.

Un projet aquatique est un investissement nécessaire pour la ville d’Agde, mais celui qui nous est présenté va assécher pour longtemps les capacités d’investissement de notre commune : **La facture est excessive et inégalement répartie.** Lorsque que notre maire annonce qu’elle est supportée pour moitié par la commune d’Agde et pour moitié par la Communauté d’Agglomération, **il faut comprendre que, du fait de sa contribution au budget de l’agglo, la ville d’Agde participera en fait aux trois quarts du financement ;** les 18 autres communes supporteront les 25 % de charges restantes.

Nous en bénéficierons au même titre que les autres commune mais nous paieront 75 % des charges et de l’investissent.

Les aménagements des abords du bâtiment n’ont jamais été chiffrés et les coûts de fonctionnement sont notoirement sous évalués.

En outre, le bâtiment sera érigé dans une zone à vocation initialement agricole qui devait rester un espace “vert”, il va culminer à 18 mètres de haut, donc s’élever en rupture sur l’environnement et participer au bétonnage de l’espace qui est devenu la règle chez nous.

Enfin, à consentir un investissement lourd autant faire en sorte qu’il réponde aux besoins réels de la population. Nous allons avoir là, une structure imposante, voire surdimensionnée, pour une piscine de… 25 mètres de long pour les scolaires des communes localisées à 15 minutes”.

Dans l’affaire, et malgré l’envolée des coûts que nous avons évoquée plus haut, le bassin de 25 mètres n’a pas gagné une longueur.

Pour finir Raymond Couderc, le maire de Béziers, projette lui aussi la construction d’un centre aquatique aux caractéristiques comparables à celui d’Agde et à la fréquentation identique :

Coût d’investissement prévisionnel : (lorsque Agde était à 10 millions d’€ HT, Béziers était à 5 millions)… Cherchez l’erreur…

Dans un passé pas si lointain, notre maire dénonçait **les réalisations “pharaoniques” de son prédécesseur.**

Une fois élu, il n’a eu de cesse que de (mal) copier ses travers.

Didier Denestebe
pour le Parti Agathois
Conseiller Municipal de la Ville d’Agde

Développement et Environnement

Depuis maintenant six ans, l’équipe municipale, sous l’autorité de notre Maire Gilles D’Ettore, conduit une action déterminée pour favoriser le développement de notre cité, tout en respectant les grands équilibres humains et écologiques qui constituent sa principale richesse.

Le projet “Agde Archipel de Vie” est venu formaliser les engagements de la Municipalité afin que soit conservé à notre territoire un environnement auquel nous sommes tous très attachés.

Dès lors, le principe d’un poumon vert préservé au cœur de notre commune a été acté. Du Bagnas, jusqu’à Notre-Dame de l’Agenouillade, en passant par le Mont Saint-Loup, s’étend un espace naturel qu’il nous appartient de conserver mais aussi de mieux valoriser, afin que chaque Agathois puisse en bénéficier pleinement.

Très vite, plusieurs décisions ont été prises et sont venues s’inscrire dans cette logique.

La première fut de bloquer l’urbanisation de la Prunette, telle qu’elle avait été prévue par la Municipalité Passerieux. En effet, le Plan d’Occupation des Sols voté en 2000 prévoyait pour ce secteur des règles d’urbanisme identiques à celles des Cayrets. Ainsi, quand Régis Passerieux se plaint de la densité des constructions aux Cayrets, il oublie de dire qu’il en est le principal responsable (POS de 2000) mais surtout qu’il avait décidé d’en faire de même à la Prunette, au cœur de ce poumon vert que nous souhaitons conserver. Ce n’est évidemment pas des immeubles que ce périmètre de notre commune doit accueillir à l’avenir, mais un habitat diffus, à l’image de celui que l’on trouve sur la frange littorale entre le Grau et le Cap d’Agde.

La deuxième décision fut de valoriser le secteur des Champs Blancs, situé au barycentre de la commune et qui, depuis des décennies autour du Radar, offrait un paysage de friches peu attractif. C’est à cet endroit, dans la continuité du Golf, que nous avons choisi d’aménager le Complexe sportif, éducatif et de loisirs des Champs Blancs. Des stades, une école, un centre aquatique, un parc méditerranéen sont ainsi peu à peu aménagés. C’est désormais en ce point de convergence de notre territoire que la jeunesse d’Agde, du Grau et du Cap va pouvoir se retrouver pour goûter le plaisir d’être ensemble et cultiver les vertus du sport et de la nature.

Très prochainement, les travaux du centre aquatique vont démarrer. L’opposition, qui ne peut décemment pas s’opposer au principe de cette réalisation, a décidé d’en contester les modalités de mise en œuvre. Ainsi, le budget serait trop coûteux : 12 millions d’euros. Il est intéressant de savoir que la rénovation de la piscine de Béziers coûte à elle seule 10 millions d’euros. De plus, le bassin serait trop petit (25 mètres) et ne serait donc pas olympique. Ce n’est pas en effet l’objectif que nous poursuivons. Le centre aquatique présente de nombreuses fonctionnalités (espace ludique, espace de remise en forme, etc.) qui vont bien au-delà d’un simple bassin. Il a vocation à permettre à tous, et notamment à nos enfants, l’apprentissage et la pratique de la natation. Il a aussi pour ambition de constituer un équipement structurant pour le développement de notre offre touristique, notamment sur les ailes de saison, qui nous permettront à l’avenir de pérenniser sur l’année l’activité liée au tourisme.

Comme chacun peut le constater, la Ville poursuit son développement. Elle le fait pour offrir aux familles agathoises la possibilité d’y vivre et d’y travailler. Elle le fait aussi et surtout dans le respect de son environnement et avec le souci de mieux le valoriser.

La majorité municipale

Au Conseil Municipal du 2 juillet 2007

FINANCES PUBLIQUES

Attribution de subventions aux associations

Le Conseiller Municipal délégué à la Vie associative, a présenté cette question portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à certaines associations, afin de les aider à financer des actions spécifiques ou des événements exceptionnels. Ainsi, à l'unanimité des votants moins une abstention de l'opposition par procuration, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer 5 subventions pour un montant global de 10 400 € : Boxing-club agathois : 500 € ; Les Amis d'Agde : 1 000 € ; Association de Défense des Intérêts des Commerçants de la Tamarissière (ADICT) : 1 000 € ; Tennis Club du Cap d'Agde : 7 600 € ; Place de la Marine : Quartier des arts : 300 €.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Fonds d'Action St-Viateur et à l'association "Un goûter pour Mada"

A son tour l'Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales a ensuite présenté deux questions émanant du Conseil Municipal des Jeunes et portant sur des demandes de subventions exceptionnelles, d'un montant de 500 € chacune, afin d'aider deux organismes qui œuvrent pour les enfants. Elles ont été adoptées à l'unanimité.

La première concerne le Fonds d'Action Saint-Viateur qui porte un projet en Côte d'Ivoire intitulé : "Un bol de bouillie : 500 calories pour un matinée de travail réussie". Il s'agit, dans ce pays en crise depuis 2002, et où l'économie de guerre s'est imposée, de réduire les carences alimentaires des enfants et adolescents qui vont à l'école l'estomac vide afin que leurs résultats scolaires ne pâtissent pas de leurs carences, sans parler de leur faible résistance aux maladies (paludisme, notamment).

La seconde concerne l'Association "Un goûter pour Mada", présidée par Mme Monique Schubnel-Boutet et dont le siège se situe à Agde. Le but de cette association caritative est, d'une part, d'offrir un goûter une fois par semaine aux 925 enfants d'une école de Tana (sur l'Ile de Madagascar) et, d'autre part, de permettre à de jeunes Agathois, d'aller sur place se rendre compte des problèmes de malnutrition dont souffrent la plupart des enfants de cette île lointaine.

Le Député-Maire a tenu à rappeler que "le CMJ siège tous les deux mois environ et travaille sur des questions qui le préoccupe et le passionne. Celles-ci en font partie et je tiens à les féliciter de nous avoir interpellé sur ces sujets".

Ecole Privée Notre-Dame : révision de la participation à compter du 1er septembre 2007

Comme l'a expliqué l'Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires, "il vous est proposé, afin d'assurer une participation équivalente pour un élève du privé par rapport à celle d'un enfant de l'école publique, de porter à compter du 1er septembre 2007 la participation forfaitaire annuelle globale pour chaque élève agathois à 785,90 €". Le Conseil Municipal a adopté cette question à l'unanimité des votants, moins une abstention de l'opposition par procuration.

Demande de financements pour la réalisation d'un Skate Park aux Champs Blancs

"La réalisation d'un Skate Park sur le complexe sportif des Champs Blancs à Agde a vocation à accueillir tous les sports de glisse urbaine se pratiquant sur ce type d'installation et vise un public très large, a expliqué l'Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport. Pour cette opération, il vous est proposé de solliciter l'aide la plus large possible, en particulier celle de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de tout autre établissement public ou fédération sportive concernés. Le coût estimé des travaux est de 92 000 € HT."
Un projet adopté à l'unanimité.

MARCHES ET DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Délégation de Service Public (DSP) pour la restauration scolaire et municipale : lancement de la procédure

Comme l'a rappelé l'Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires, "la DSP relative à la restauration scolaire et municipale prend fin le 30 avril 2008. Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le mode de gestion qu'il entend choisir pour assurer ce service public, après consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Compte tenu de la nature commerciale de l'activité, la gestion par une personne morale distincte de la commune serait plus appropriée qu'une gestion en régie directe, juridiquement moins souple et demandant des compétences que la Ville ne possède pas en interne. Il vous est donc proposé de lancer une procédure de DSP pour la gestion de la restauration scolaire et municipale et ce, pour une période de cinq ans". A l'unanimité moins deux votes de l'opposition, le Conseil Municipal a adopté cette question.

Avenant n°1 au lot n°1 du marché relatif au renforcement du Poste de Refoulement PR4

A l'unanimité, les élus ont approuvé cette question présentée par l'Adjointe déléguée aux Marchés Publics. Celle-ci a expliqué que, dans le cadre des "marchés de travaux pour le renforcement du Poste de Refoulement PR4, qui devrait être opérationnel pour cette saison estivale, des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires, en cours de chantier, sur le lot n°1 "Génie Civil et Canalisation" attribué à la Solatrag. Ils portent au niveau de l'ancien poste, dans la réhabilitation de la dalle et la mise en place de dispositif de sécurité, et pour le nouveau, sur la mise en place d'un déflecteur inox à l'arrivée des effluents et d'un portail supplémentaire. Par ailleurs, des travaux de raccordement ont dû être réalisés de nuit et en plusieurs fois, afin d'assurer le maintien du service. Ces modifications entraînent une plus-value de 42 115,20 € HT".

URBANISME ET TRAVAUX

Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau et de l'Assainissement

Le Député-Maire a présenté au Conseil Municipal les rapports annuels 2006 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau et de l'Assainissement. Il ressort de ces rapports que le prix de l'eau en 2006 revient à 2,66 € le m³, inférieur à la moyenne nationale qui est de 3,01 TTC le m³. Les élus ont pris acte de cette question.

Z.A.C du Capiscol : convention de partenariat "Habitat et Environnement"

Comme l'a rappelé le Député-Maire, "la Ville s'est donnée comme objectif la mise en œuvre d'une politique de l'habitat intégrant les enjeux du développement durable". Ainsi, dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier du Capiscol, qui doit permettre l'accroissement du parc de logements et la requalification de l'entrée de ville, une convention a été signée avec l'aménageur, le Groupe Guiraudon-Guipponi-Leygue, intégrant des objectifs de qualité environnementale. Afin de répondre aux impératifs de développement durable, la Société Cerqual propose une certification globale "Habitat et Environnement", pour les futures constructions. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Ville exigera de tous les constructeurs une certification "Habitat et Environnement" pour les programmes de logements. L'aménageur s'engage à informer la Société Cerqual de la désignation des Maîtres d'Ouvrage. Ladite société accordera à ces derniers un tarif préférentiel pour l'instruction du dossier et la délivrance du certificat. Cette convention de partenariat est prévue pour une durée de quatre ans à compter de la signature par les partenaires et sera reconduite tacitement par période d'une année. Une décision prise à la majorité des votants, avec un contre et deux abstentions dont une par procuration de l'opposition.

Dénomination de 8 voies

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté cette question portant, comme l'a expliqué l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux Publics, sur plusieurs dénominations de voies.

Les premières concernent les voies de dessertes de trois nouveaux quartiers. Ainsi on trouve : dans le lotissement "Francine" (sortie route de Rochelongue) : impasse de l'Horizon ; dans le lotissement "Le Petit Mas" (sortie chemin du Camping) : chemin des Arbousiers ; dans le lotissement "Les Grenadiers" (sortie rue du Pr François Lavieille) : impasse des Grenadines. D'autres dénominations portent sur des voies jusqu'ici sans appellation : du chemin des Dunes et longeant le parking municipal (jonction prévue au chemin des Camarines) : chemin de la Baie de l'Amitié ; pour la jonction du chemin du Camping à la route de Rochelongue : chemin de la Roselière ; pour l'impasse rejoignant le chemin de la Charrue : impasse de la Charrue ; pour la voie reliant la route de Vias au quai Commandant Réveille : route de la gare d'eau ; enfin, pour le rond-point entre le Bd Maurice Pacull, la route de Rochelongue et le Bd Jean Monnet : giratoire de la Méditerranée.

INTERCOMMUNALITE

Prise par la Communauté d'Agglomération (CAHM) d'une compétence supplémentaire "coordination, animation, et étude" pour une gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin fleuve Hérault en cohérence avec le SAGE

A l'unanimité des votants, moins une abstention de l'opposition par procuration, le Conseil Municipal a approuvé cette question présentée par le Député-Maire. Lequel a rappelé puis expliqué que "par délibération du 15 mai 2007, le Conseil Communautaire a statué à l'unanimité pour doter la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée (CAHM) d'une compétence supplémentaire intitulée "coordination, animation et étude" pour une gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Fleuve Hérault en cohérence avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). En effet, la CAHM fait partie du périmètre du SAGE".

QUESTIONS DIVERSES

Systèmes et réseaux de vidéo surveillance urbaine : lancement de la consultation

Comme l'a rappelé l'Adjointe déléguée aux Marchés Publics, "dans le cadre de la mise en œuvre de ses pouvoirs de police, la Ville est dotée d'un système de vidéosurveillance urbaine, géré par le CSU, Centre Superviseur Urbain. Afin de garantir un fonctionnement optimal de ce système, il est nécessaire d'assurer la maintenance des équipements et le transport des images entre les caméras disposées sur la voie publique et le Centre Superviseur Urbain. Le marché en cours se terminant en octobre 2007, et afin d'assurer la continuité de ce service public, il convient de lancer une consultation relative aux systèmes et aux réseaux de vidéosurveillance urbaine, qui devra répondre aux besoins suivants : fourniture, installation et maintenance des équipements de vidéosurveillance urbaine ; service de transport d'images. Il est proposé de lancer une procédure par voie d'appel d'offres ouvert européen, en application des articles 29, 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics. Ce marché dit "à bons de commande", sans montant minimum ni maximum, sera composé des 2 lots suivants : Lot n°1 : Caméras et équipements du Centre Superviseur Urbain - Lot n°2 : Services de transport d'images de vidéosurveillance urbaine

Le marché sera conclu pour une durée de deux ans à compter de la date de notification. Il sera reconductible expressément deux fois pour une période de douze mois supplémentaires. Son montant prévisionnel annuel, établi sur la base des tarifs des prestataires actuels, du nombre d'équipements installés à ce jour et des extensions envisagées, s'élève à 80 000 € HT pour le lot n°1 et à 84 000 € HT pour le lot n°2, soit 164 000 € HT au total."

Une question adoptée à l'unanimité l'un des conseillers de l'opposition ne prenant pas part au vote.

Carte Scolaire 2007-2008

Pour cette question l'Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires, a expliqué que "M. L'Inspecteur d'Académie, lors de la séance du Comité Technique Paritaire Départemental qui s'est tenue le 26 juin 2007 à Montpellier, relative à la carte scolaire 2008, n'a pas tenu compte de toutes les demandes d'ouverture de classes exprimées par la Ville d'Agde au vu des derniers effectifs recensés sur l'ensemble des écoles de la commune. Aujourd'hui, la décision de fermeture conditionnelle d'une classe de maternelle et d'une classe élémentaire sur le groupe scolaire Jules Verne, n'a pas été levée alors que les effectifs sur ces deux écoles ne justifient plus désormais de fermer ces classes. Sur Agde centre, les effectifs des écoles élémentaires Anatole France et Jules Ferry justifient eux aussi notre demande d'ouverture d'une classe supplémentaire sur chacun de ces établissements. Pour autant, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a pris seulement la décision d'une ouverture conditionnelle de classe sur l'école Anatole France alors que ces deux écoles font partie du périmètre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et bénéficient, dans le cadre du programme de Réussite Éducative, de moyens supplémentaires mis en place par l'Éducation Nationale et la Ville. C'est pourquoi, le Conseil Municipal, par ces motifs, réitère sa demande auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en lui demandant non seulement le maintien des postes existants, mais aussi l'ouverture de deux postes supplémentaires en section élémentaire". Cette question a été approuvée à l'unanimité l'un des conseillers d'opposition ne prenant pas part au vote.

PETITE ENFANCE

Un quatrième établissement dédié aux tout-petits va voir le jour au Grau d'Agde

Dans un peu moins d'un an, les petits Graulens pourront bénéficier d'une nouvelle structure dédiée à la petite enfance, sur le site préservé de Notre-Dame de l'Agenouillade. C'est là, en effet, que va être édifiée la future crèche de la commune, portant à quatre le nombre d'établissements agathois accueillant les tout-petits.

La première pierre officielle de l'établissement a été posée le 20 juillet dernier par le Député-Maire, qui était notamment accompagné par son Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales, et par Jean Martinez, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Béziers. Malgré la période estivale, nombreux étaient les Agathois, et notamment les Graulens, présents à cette pose de première pierre, à l'abri des pins centenaires de l'Agenouillade. Une cérémonie à laquelle ont également assisté les élus, les Administrateurs et le Directeur du Centre Communal d'Action Sociale d'Agde ainsi que les représentants des services Techniques de la Ville.

Comme l'a souligné le Président de la CAF, *"c'est toujours avec plaisir que M. Rivemale, Directeur de la CAF de Béziers, et moi-même répondons présents à l'invitation de la Ville d'Agde, comme aujourd'hui pour la pose de cette première pierre. Il est vrai qu'entre la Ville d'Agde et la CAF existe une longue collaboration, puisque nous en sommes déjà à notre 4ème contrat. En 2004 puis en 2006, la Ville nous avait sollicités et c'est tout naturellement que nous avons participé à cette nouvelle opération, à hauteur de 300 000 euros. Ce partenariat permet de travailler au plus près des besoins des familles et d'apporter, comme dans le cas présent, un cadre de vie de qualité aux tout-petits en leur donnant des références comme la tolérance et le respect de l'autre. C'est un partenariat fructueux dont je suis fier et qui va se poursuivre avec le nouveau Contrat Jeunesse. J'espère que cette première pierre sera suivie de nombreuses autres et je vous donne rendez-vous dans dix mois pour le couper de ruban officiel".*

Même satisfaction dans les propos du Député-Maire, qui s'est déclaré *"particulièrement heureux de poser aujourd'hui la première pierre d'un édifice qui sera consacré à la petite enfance, qui plus est sur le site magique et protégé de Notre-Dame, cher au cœur des Agathois en général et des Grauléens en particulier"*. Le Maire a ensuite fait un bref rappel historique des travaux réalisés sur le site, lesquels ont commencé avec *"la déviation de la voie de circulation, qui contourne désormais le site"* et se sont poursuivis plus récemment *"avec l'embellissement de la "Vierge au rocher", dont le pourtour a été dégagé et qui offre désormais une perspective plus agréable aux visiteurs. Aujourd'hui, l'aménagement du site s'achève avec la réalisation de cette crèche. En effet, il ne manquait plus qu'un espace dédié à la petite enfance pour parfaire son aspect intergénérationnel puisque l'Université du Temps Libre y a déjà installé ses locaux. Par ailleurs, il s'agissait de répondre aux besoins d'une population en constante augmentation, puisque le Grau d'Agde abrite désormais quelque 5 000 habitants, dont de nombreux parents. Il devenait donc nécessaire d'y implanter un nouveau service public. A terme, la crèche de l'Agenouillade pourra accueillir 30 enfants, tous suivis avec le même soin et la même attention par un personnel qualifié. Au-delà de la réalisation elle-même, il s'agit d'un enjeu de société puisqu'en participant à l'éducation de ces jeunes enfants, et à leur sociabilisation, l'on garantit l'avenir d'une cité, en permettant à chacun de vivre en harmonie avec les autres".*

Après avoir remercié chaleureusement la CAF *"qui s'investit dans chacun de nos projets"*, et au-delà l'ensemble des équipes impliquées dans ce projet, le Député-Maire a conclu son discours en se réjouissant *"du partenariat fructueux, au service de nos enfants, qui lie la CAF, le Conseil Général et la Ville d'Agde"* et du fait que cet établissement *"n'aura rien coûté au contribuable agathois puisqu'il a été financé par la vente d'un terrain appartenant au CCAS. Celui-ci, situé chemin du Sucre, abritait la subdivision des plages, laquelle, située dans un quartier résidentiel, a été transférée afin de ne plus gêner les riverains".*

Ces travaux d'envergure, à vocation environnementale puisque le projet de la crèche répond aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale), devraient s'achever pour la rentrée 2008.

CONCOURS

Un Noël azur et or...

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville d'Agde lance en novembre un concours sur les "Illuminations de Noël". Celui-ci s'adresse aussi bien aux commerçants qu'aux particuliers qui sont invités à personnaliser leurs vitrines, façades et balcons. La thématique retenue est celle des couleurs du blason de la ville : l'azur et or (autrement dit le bleu et le jaune). Des bulletins d'inscriptions seront mis à votre disposition fin octobre-début novembre dans les Offices de Tourisme d'Agde et du Cap ainsi qu'en Mairie Mirabel et dans les Mairies annexes. Info à suivre…

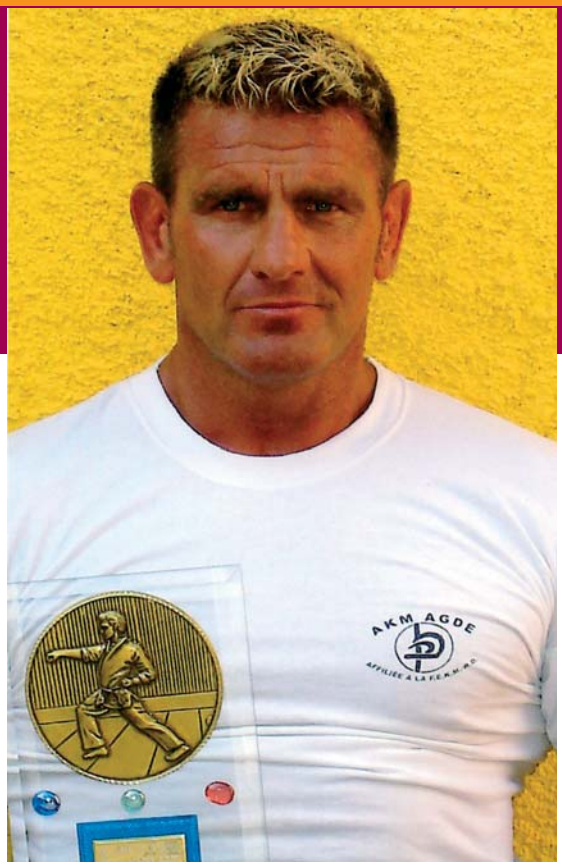

DISTINCTION

2ème Dan en Krav Manga pour Laurent Bodard

Grand moment d'émotion pour cet Agathois passionné de sport que de recevoir des mains de ses "petits scarabées" la récompense d'un travail accompli avec un professionnalisme incontesté. Athlète avéré au fil du temps dans un grand nombre de domaines sportifs (comme le cyclisme, le rugby ou la natation), Laurent Bodard a plus d'une corde à son arc puisqu'on le retrouve également garde du corps aux côtés de personnages comme Lino Ventura, Johnny Hallyday, Elton John ou encore Patrick Bruel, pour n'en citer que quelques-uns !

C'est en 1989 qu'il répondra à l'appel du Cap d'Agde où il débute au Centre de Tennis aux côtés de Pierre Barthès. Quelques années plus tard, après un mariage avec Suzanne et la naissance d'un petit Eddy, Laurent se lance dans la création de clubs de remise en forme : Capaô Fitness puis le Mas de la Forme. C'est en 1999, qu'il a définitivement arrêté les placages au sein des équipes de rugby agathoise et biterroise pour se consacrer à une discipline méconnue du public : le "Krav Manga".

En deux mots comme l'explique la soixantaine d'aficionados de notre commune, le Krav Manga est un sport de combat israélien mêlant self défense et combat rapproché. Cet art martial novateur fait sans conteste partie des disciplines les plus complètes et les plus efficaces en termes de défense. Elle est d'ailleurs de plus en plus employée dans les unités de la police. Chapeau bas à cet instructeur inscrit parmi la cinquantaine d'enseignants européens, qui cumule diplômes, brevets et… ceinture noire !

SPORT

De l'athlétisme chez les handisports

Qui a dit que le sport était réservé aux personnes valides ? Pas Salvatore Couegnas en tout cas. Ce dernier fait partie de ceux qui ne prennent pas le destin comme une fatalité mais bien comme un challenge. En effet, cet Agathois âgé de 37 ans a côtoyé la mort de près et failli "y rester". Voilà plus de cinq années déjà que Salvatore a eu un accident de moto, accident qui lui a laissé comme souvenir une amputation fémorale. Adieu le rugby, sport qu'il pratiquait depuis toujours, mais pas adieu à la vie. Malgré la difficulté d'adaptation, Salvatore ne renonce jamais, et pratique depuis quatre ans l'athlétisme de haut niveau. En handisport bien sûr et avec un rythme de trois entraînements par semaine, il n'hésite pas à se déplacer à Montpellier, Lunel, où il rejoint d'autres sportifs afin de se dépenser sans compter.

Sportif accompli, Salvatore pratique le javelot, le disque dans le cadre du pentathlon et détient à son actif des records comme 15mn44 au 100 mètres ou 4,54 mètres au saut en longueur. Qui dit mieux ?

Son but initial après l'accident : courir. Aujourd'hui, et après avoir participé à de nombreux championnats et meetings comme le 3ème plus grand meeting mondial, le "Golden Ligue" à Paris, il vise les prochains Jeux Olympiques de Pékin. Et avec un palmarès comme 3ème au Championnat de France de pentathlon, vice-champion de France inter-clubs, Salvatore a toutes ces chances et on lui souhaite d'y arriver !

En attendant, on espère le voir la saison prochaine sur la pelouse du stade agathois aux côtés de l'Athlétic Club des Pays d'Agde, qui, depuis l'année dernière, mobilise des moyens humains et financiers pour développer le handisport sur la commune, et c'est tout à son honneur !

RENCONTRE AVEC...

Robert Mouysset, qui a repeint la statue de la Vierge

C'est de son père Joseph que Robert Mouysset tient tout ce qu'il appris en matière de peinture. La rigueur et le goût du travail bien faits font partis de ses apprentissages. Peintres de génération en génération, les Mouysset se sont attelés à de nombreux ouvrages allant de la décoration intérieure à la réalisation de façades en passant par la signalisation sur route (bornes kilométriques par exemple). Une autre de leurs activités a été de repeindre certaines statues qui étaient abîmées et qui se trouvaient bien souvent dans les églises. L'une des dernières restaurations réalisées par Robert Mouysset a été celle de la statue de Notre-Dame de l'Agenouillade.

Sa réfection a débuté au début du mois de juillet et duré un mois environ. La statue était prête pour le 15 août, jour de la Sainte Marie. Du côté technique, Robert Mouysset nous a expliqué comment il avait procédé afin de lui redonner toute sa splendeur. *"Tout d'abord j'ai du racler et gratter toutes les surfaces de la statue puis la lessiver avec de l'eau de javel. J'ai ensuite appliqué une impression à base de blanc de zinc, d'huile de lin, d'essence de térébenthine et de siccatif. J'ai ensuite effectué un ratissage et une reprise de la houppelande (la cape) ainsi que de la main gauche. La main droite étant très abîmée, j'ai réalisé un moulage. L'étape finale a été la mise en peinture, du brun pour les cheveux, du beige rosé pour le visage, les mains et les pieds. Pour la houppelande, j'ai utilisé le bleu Sainte Vierge, pour le parement du bleu gentiane avec des agréments d'or riche et enfin pour la tunique un blanc immaculé ! Toutes ces couleurs sont celles utilisées dans les restaurations des statues de la Vierge à Lourdes !"*.

Un grand merci à cet artisan - artiste qui a bénévolement donné une nouvelle jeunesse à la statue la plus chère aux Agathois.

JOUTES

Le Sétois Aurélien Evangélisti remporte le Trophée du Languedoc

Il y a des jours où la messe semble dite avant même que les fidèles entrent dans l'église. Il en a été ainsi du Trophée du Languedoc 2007. En effet, dans les tribunes comme sur les barques, l'on donnait déjà le Sétois Evangélisti pour favori avant même que le tournoi ne commence. Toutefois, les 88 prétendants au Trophée n'ont pas démérité pour autant. Pendant près de 6 heures, les meilleurs jouteurs des sociétés régionales, depuis le bassin de Thau jusqu'à Palavas, se sont affrontés pour tenter de remporter ce tournoi, qui compte comme l'une des récompenses majeures de la saison des joutes. Les demi-finales ont vu s'affronter Aurélien Evangélisti et Claude Massias d'un côté, Claude Scanapiecco et Benjamin Arnau de l'autre. Pour l'ultime duel, Benjamin Arnau affrontait le Sétois Aurélien Evangélisti, qui a ainsi remporté le seul trophée qui manquait encore à sa grande collection, succédant à l'Agathois Jean-Louis Montels, vainqueur 2006.

Lors des remises de prix qui ont pris place à la Maison du Cœur de Ville, le Député-Maire qui a assisté aux joutes en compagnie de son Adjoint délégué au Sport, n'a pas manqué de *"saluer cette belle victoire ainsi que la combativité de l'ensemble des jouteurs"* mais aussi de remercier les organisateurs, la Société Nautique des Jouteurs Agathois, les Hautboïstes et la Peña de Montagnac, les Belles Agathoises ainsi que *"les rameurs sans lesquels cette grande fête des joutes, tradition de notre ville, n'aurait pu avoir lieu"*.

Tony d'Isanto, vainqueur de la 41ème édition du Challenge Barral

Pour la 41ème année consécutive, et comme il est de tradition, s'est déroulé le vendredi 13 juillet, au Cœur de la cité d'Agde, le "Challenge du Docteur Barral", tournoi de joutes organisé par l'Office de Tourisme d'Agde et la SNJA (Société Nautique des Jouteurs Agathois). Après plusieurs rencontres qui, du haut de la tintaine, avait des airs de sacrés, puisque le challenge était cette année dédié au Docteur André Nespoulous, président honoraire de l'OT, disparu le 23 mars dernier, le jouteur Tony d'Isanto est venu ajouter son nom à la liste déjà longue des vainqueurs du Challenge, en remportant le premier prix du tournoi et son pavois d'honneur. Thibaud Lognos a quant à lui décroché le premier prix de l'Ecole de Joutes.

CHANTIER LOISIRS

"Des forçats volontaires au Fort Brescou . . ."

Espagnols, Tchèques, Tchétchènes, Coréens, Slovènes, Japonais et Français se sont succédé tout au long de l'été afin de soigner les blessures infligées par la mer au Fort Brescou au large du Cap d'Agde. Depuis une quinzaine d'année, les jeunes volontaires de l'Association "Concordia" viennent ainsi donner de leur temps pour gratter, nettoyer et restaurer ce patrimoine dont les Agathois sont si fiers. Ils ont le désir personnel de se rendre utile, mais aussi de "rencontrer" la population locale, d'autres volontaires internationaux et enfin de parfois faire le point avec eux-mêmes. En effet, cette vie en communauté n'est pas toujours évidente surtout dans les conditions spartiates qu'offre la vie au "château" : eau douce rationnée, électricité uniquement le soir, couchage dans les anciennes loges de la prison… le tout dans l'isolement d'un îlot volcanique.

Dans le cadre d'un Chantier Loisirs organisé par le Département Sport Loisirs Jeunesse de la Ville, 13 Agathois, âgés de 12 à 16 ans, sont venus partager le quotidien des bénévoles de "Concordia". Une aide qui a été très appréciée par la communauté internationale. L'Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et au Sport, accompagné de son homologue à la Culture et de la Conseillère Municipale déléguée à l'Aide d'Urgence, a remercié tous ces jeunes pour leur courage et leur action pour la sauvegarde du patrimoine agathois.

VIE QUOTIDIENNE

La Ville se dote d'un nouveau réseau d'affichage

Au cours du mois de septembre, les panneaux "sucettes" du réseau d'affichage de la Ville ont été remplacés. Cette réactualisation du mobilier urbain fait suite au renouvellement du marché, destiné à mettre en place et à développer, afin de l'adapter à l'évolution urbanistique d'Agde, le système d'affichage municipal, lequel avait été mis en place il y a une quinzaine d'années. Désormais, la commune sera davantage à même de répondre aux nombreuses sollicitations qui sont les siennes en termes d'information par voie d'affichage.

Ces sucettes, d'un format équivalent de 120 x 176 cm, seront complétées par de nouveaux panneaux électroniques ainsi que par des panneaux de format 8 m², qui permettront d'annoncer les grands rendez-vous par trimestre. Nous vous tiendrons informés de leur installation et de leur mise en service.

La Ville rappelle pour finir aux Agathois que tout affichage sauvage sur ces panneaux est strictement interdit, conformément à la loi du 29 décembre 1979 et la "loi Barnier" du 2 février 1995, et qu'il fera l'objet d'un arrachage systématique et ce, d'autant qu'elle met ces mêmes panneaux à disposition pour des campagnes événementielles, dans la limite des faces disponibles.

COMMEMORATION

Le Débarquement de Provence salué à la Grande Conque

C'est en haut de la Grande Conque, au bord de la mer Méditerranée, dont les rivages sont libérés depuis maintenant 63 ans, que se déroule chaque année l'une des commémorations les plus solennelles, celle du débarquement en Provence qui eut lieu le 15 août 1944. Ce jour là, des troupes américaines, britanniques, canadiennes mais aussi françaises percent un second front sur le sol français après le Débarquement de Normandie, contribuant pour une part primordiale à la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Ce sont quelque 250 000 hommes qui seront engagés dans cette opération portant le nom de Dragoon, qui se déroula dans le Var aux alentours de Cavalaire, Saint-Tropez et Saint-Raphaël.

Au Cap d'Agde, la cérémonie, en ce 15 août, a débuté par l'arrivée d'un défilé de véhicules d'époque, suivi des porte-drapeaux, des membres du Conseil Municipal, des représentants des associations patriotiques et d'un public venu nombreux commémorer cet instant historique.

De nombreuses gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument commémoratif, puis Paul Alric, Président de l'Union Nationale des Combattants section Agde, a pris la parole pour rappeler plus précisément le rôle de l'Armée d'Afrique, dans les préparatifs guerriers de cette opération. Il a également rappelé les origines de ces 80 000 hommes et femmes. *"Ils arrivaient de métropole, fuyant le Service du Travail Obligatoire. D'autres nous rejoignaient après un séjour dans les prisons espagnoles. Ils étaient les descendants des exilés et des colons d'Afrique du Nord appelés aujourd'hui "Pieds Noirs". Ils étaient musulmans d'Algérie, de Tunisie, du Maroc. Ils étaient aussi venus d'Afrique Noire (…), de nos possessions du Pacifique et d'autres territoires alors sous souveraineté française. Cette armée d'Afrique a libéré un tiers du territoire national et s'est même battue jusqu'en Autriche"*. Paul Alric a ensuite cédé la place aux représentants du Conseil Municipal des Jeunes qui ont évoqué un autre aspect de ce débarquement à travers la lecture d'un texte qui décrit la situation mais aussi les leçons à en tirer : *"le regard fixe l'horizon fait de canons. Dans les barges, les hommes sont silencieux, en prière ou malades. Leurs visages sont graves. Des centaines de leurs camarades sont partis devant. La plage est déjà couverte de cadavres et l'eau rouge de sang. En atteignant le sable sous un déluge de balles, on entend les bruits de la guerre et les cris étouffés des blessés au milieu des morts. Dans cette agitation macabre, un jeune soldat immobile regarde autour de lui comme s'il ne comprenait*

plus. Il semble dépassé par les événements et l'ampleur du carnage. Son regard suit les horreurs qui se déroulent et il est incapable de réagir ou de bouger. Le hurlement des hommes le fait revenir à la réalité et à la nécessité d'agir. Nous relatons cette scène du débarquement de Provence du 15 août 1944 afin que l'on n'oublie pas, en ce jour de commémoration, et que l'on n'oublie jamais d'ailleurs, l'abnégation de ces valeureux soldats. Ils sont pour nous des héros mais ce sont avant tout des hommes qui ont essayé de survivre et de sauver leur peau. En cet instant, chacun de nous peut imaginer les terribles combats dans lesquels ils ont pris tant de risques pour notre liberté. Nous n'oublierons jamais lorsque nous marcherons sur ces plages, l'incroyable courage et l'incroyable audace de ces combattants. C'est notre devoir que de leur rendre hommage, de leur exprimer notre gratitude et de perpétuer leur mémoire en remerciement de leur combat pour la libération de notre Nation. Nous dédions cette cérémonie à tous ceux qui, en nous offrant leur vie, ne profitèrent jamais de la liberté de courir, l'âme légère, sur nos plages". Le Député-Maire a pris à son tour la parole pour saluer ces hommes qui ont participé avec un formidable courage au Débarquement en Provence. *"Ces hommes qui, sans distinction de religion, de nationalité ou de race, se sont regroupés et ont combattu pour libérer leur pays, unis par les valeurs de la République. Il est important de rappeler l'abnégation dont ils ont fait preuve en traversant la Méditerranée, abandonnant leurs familles pour libérer la terre de France dans les conditions terribles que l'on a naturellement du mal à imaginer aujourd'hui. Nombre d'entre eux n'ont pu profiter de cette liberté nouvelle et chèrement acquise, au prix de milliers de morts. Les survivants ont ensuite commencé un autre combat, celui de la mémoire car il est important de se rappeler ces combats passés pour que jamais notre Nation ne connaisse à nouveau les heures sombres des conflits et des guerres et que nous continuions, dans le souvenir de ces combattants, à vivre dans la paix".*

A l'issue de la cérémonie, Albert-Pierre Reverdy a reçu la Médaille Militaire. Michel Barbaste a, quant à lui, été honoré de la Médaille Décorative du Titre de Reconnaissance de la Nation.

SECURITE

Bon bilan pour la saison 2007

La nouvelle Commissaire de Police d'Agde, Caroline Belda, arrivée juste avant la saison, a profité de la cérémonie de départ des renforts saisonniers, le 31 août, pour dresser un premier bilan de l'été. Et la saison a été plutôt bonne… *"Cette année encore, la délinquance est en baisse : la délinquance routière a reculé de 12 % par rapport à l'été 2006 et les gardes à vue de 8 %. Cela reflète une véritable régression de la délinquance obtenue grâce à un travail commun de la Police Nationale et de la Police Municipale, des CRS, des Sapeurs-Pompiers, des services de la Ville, des sauveteurs en mer et des renforts qui ont su rapidement s'intégrer aux équipes en place".* Le Député-Maire s'est dit lui aussi très satisfait de ce travail collectif. *"Le Cap d'Agde est devenu l'une des stations balnéaires les plus sûres de France".* Et le Maire d'appuyer son propos en rappelant *"qu'il ne peut y avoir de tourisme sans sécurité. Je vais tout faire en tant que Député pour obtenir des effectifs supplémentaires pour les vacances de Pâques et pour les week-ends prolongés".* Le Procureur de la République Denis Mondon a lui aussi souligné que *"les chiffres sont bons. Mais ce que je retiens surtout, c'est qu'Agde possède l'un des meilleurs taux d'élucidation et que la gravité même des délits y est décroissante. Bien sûr, il ne faut pas se satisfaire des résultats. Un délit reste toujours un délit de trop. Néanmoins, c'est le fruit d'une action menée sur le long terme par une volonté commune et un travail en synergie".*

SPORT

La Ville s'engage auprès de trois sportifs de haut niveau

Le 13 septembre, le Maire a signé, au nom de la Ville d'Agde, une convention avec trois athlètes portant haut les couleurs d'Agde : le boxeur Fréderic Patrac, Champion du Monde WBF des Coqs, le boxeur Christophe Rodrigues qui va tenter fin 2007-début 2008 d'aller conquérir un titre de champion de l'Union Européenne enfin l'arbitre Philippe Bonhoure (après quatre années pleines d'arbitrage, son statut d'ancien joueur de haut niveau de rugby lui permettra d'arbitrer des rencontres du Top 14 et du challenge européen). Ces trois sportifs de haut niveau, qui travaillent au sein de l'administration municipale, pourront ainsi bénéficier de jours de congés exceptionnels afin de se préparer de façon optimale avant, pendant et après la compétition.

Cette convention n'existait pas jusqu'à présent. Elle leur permettra de gérer au mieux leur activité professionnelle au sein de la collectivité et leur carrière sportive. De leur côté, nos trois sportifs se sont engagés à porter en compétition les couleurs de leur ville. Quant à la Ville, en signant avec eux cette convention, elle montre son engagement fort aux côtés de ses champions.

VIE ASSOCIATIVE

Les associations ont fait la fête le 15 septembre

Amateurs de sports individuels ou collectifs, de danse rock, salsa ou encore country, de bridge, d'histoire agathoise, d'environnement, de culture ou de loisirs, le rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer en cette rentrée était la désormais traditionnelle Fête des Associations ! Samedi 15 septembre, de nombreuses associations ont installé, dès le petit matin, leur stand pour la journée, le long de la Promenade. Les Agathois sont venus nombreux rencontrer les bénévoles et glaner de précieux renseignements sur les diverses activités proposées. Le Maire, accompagné pour l'occasion de nombreux élus, a fait le tour de toutes les associations, s'essayant parfois même à la pratique de certains sports ou se laissant prendre au spectacle d'un tour de magie ! Un rendez-vous ensoleillé pour une manifestation attendue par la population et qui permet bien souvent de faire la démarche de s'inscrire dans une association.

BEAUTE

Laurence Maillotte élue Miss Cap d'Agde 2008

Après l'élection, en juillet, de Miss Mail de Rochelongue, c'est dans ce même quartier que le vendredi 10 août, 14 candidates se sont présentées pour participer à l'élection de Miss Cap d'Agde 2007. Organisé depuis de nombreuses années par l'association des Commerçants du Mail de Rochelongue, ce concours de beauté a toujours autant de succès auprès du public qui est venu nombreux assister à l'élection. Tout au long de la soirée, les prétendantes au titre se sont succédé sur le podium, défilant tour à tour en tenue de soirée puis en maillot de bain. Ainsi l'une après l'autre, après avoir effectué un arrêt devant le jury, parmi lequel se trouvait la belle Sophie Casanova, élue Miss Littoral 2007, les candidates ont rejoint le journaliste et animateur de la soirée, Paul-Eric Laurès, afin de se présenter et de répondre à ses questions. A l'issue de leurs différents passages sur scène, le jury a rendu son verdict et distingué Laurence Maillotte, âgée de 17 ans. Cadeaux et bouquets de fleurs sont venus récompenser cette élection à laquelle a assisté le Conseiller Municipal, délégué au Commerce et à l'Artisanat, par ailleurs ancien commerçant du Mail de Rochelongue.

PATRIMOINE

Journées Européennes du Patrimoine : de nombreux sites pour découvrir le patrimoine agathois

Cette année, les "Journées Européennes du Patrimoine" organisées par l'Office de Tourisme d'Agde en partenariat avec la Ville d'Agde et de nombreuses associations se sont déroulé les 15 et 16 septembre. Elles ont une fois encore permis aux nombreux visiteurs de découvrir le patrimoine remarquable agathois. En effet, il était possible, et ce gratuitement, de participer à une visite guidée du Cœur historique d'Agde, de visiter le Musée Agathois et celui de l'Ephèbe, de partir à la découverte

des Glacières, de pénétrer dans le salon de musique du magnifique Château Laurens, dont une partie a récemment été restaurée*, d'admirer des espèces d'oiseaux rares et protégées à la Réserve du Bagnas ou encore de se rendre en bateau (moyennant une modique participation financière) au Fort de Brescou pour une visite des lieux ou encore de participer à une visite guidée ornithologique et géologique. Bref, il y avait, avec l'ensemble des sites ouverts, de quoi mieux connaître et apprécier le patrimoine agathois. Au total, sur Agde, ce sont 5 626 personnes qui ont participé à ces journées, soit 913 de plus que l'an passé. *"Preuve de l'engouement de plus en plus important du public pour le patrimoine"* ainsi que l'a fait remarquer l'Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Culturelles.

Ces deux jours se sont conclus, dimanche soir, par la remise des prix du "Concours Photo Patrimoine 2007" organisé par l'Office de Tourisme d'Agde sur le thème du "Patrimoine Ferroviaire". Le jury, composé de Jean Bacci, Président de l'Office, des élues d'Agde déléguées à la Culture et au Patrimoine et du photographe Christian Lepescheux, a choisi de décerner le premier prix à Gayda Juergen d'Odenthal (en Allemagne) pour sa photo intitulée "A côté de la RN 113". Le second prix est revenu à Philippe Pretou de Pomerols pour "La gare de Pomerols". Enfin, le troisième prix a été décerné à deux Agathois ex æquo, Gilles Romero pour "Pont sur l'Hérault" et Jean Bailly pour "Au domaine de la Solancière". Félicitations à tous les lauréats !

* Au cours des quatre derniers mois, le salon de musique du Château Laurens, qui ressemble davantage à une chapelle de part sa forme, ses proportions extravagantes et ses ouvertures oblongues éclairées par des vitraux, a fait l'objet de travaux de restauration. Plusieurs entreprises spécialisées en menuiserie ébénisterie et en peinture (murale, sur toile et de vitrail) se sont penchées sur l'une des travées de la nef du salon pour la restaurer. Ces premiers travaux avaient également pour but d'évaluer et de définir les meilleures techniques de restauration, afin de les étendre à l'ensemble du salon qui pourrait, à terme, servir de lieu d'exposition. Le montant de cette première opération, supervisée par Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée puisque le château a été classé d'intérêt communautaire en 2003, s'élève à 61 505 euros TTC, subventionnés à hauteur de 50 % par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de 30 % par le Conseil Général.

RENDEZ-VOUS

Pleins feux sur les Cox et le Tuning !

Les amateurs de la mythique Coccinelle et de belles carrosseries avaient rendez-vous au Cap d'Agde les deuxième et troisième week-ends de septembre pour les traditionnels rassemblements "VW Cox" et "GTI Tuning du Sud", qui en sont respectivement à leur 15ème et 7ème édition !

Ainsi, les 8 et 9 septembre, ce sont pas moins de 560 voitures et 1 500 participants venus de toute la France, mais aussi d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Suisse, de Belgique et d'Allemagne qui se sont retrouvés pour ce qui est aujourd'hui devenu le 3ème rassemblement français du genre. Un succès qui n'est pas pour déplaire à Noël Lavoir, à l'initiative de la manifestation "Cox toujours", une formule qu'il doit à ses années de boy scout. Mais avant le plaisir de se retrouver entre passionnés, il faut à Noël et son équipe 3 mois de travail et la mobilisation de 35 bénévoles. Après, *"ce n'est que du bonheur quand vous voyez le nombre de passionnés qui viennent à ce rassemblement et les spectateurs qui s'agglutinent autour des véhicules de course ou de la fameuse Porsche 356, dérivée directe du moteur 4 à plat".*

Même passion chez les amateurs de Tuning. Ils étaient du reste près de 2 000 heureux propriétaires, venus de toute la France mais aussi de l'ensemble de l'Europe, et en particulier d'Italie, à exposer leur bijou de technologie sur les parkings de l'Ile des Loisirs, de Richelieu Est et du Centre Nautique les 15 et 16 septembre derniers. Accessoires en nombre dans l'habitable, où trône bien souvent une mascotte, carrosserie rutilante et parfois décorée, équipement sonore de pointe avec des caissons de basse tous plus puissants les uns que les autres, donnant même lieu à un concours de son, voilà ce qu'a pu admirer le public venu lui aussi en nombre assister à ce rassemblement organisé en partenariat avec l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et la Ville d'Agde.

RENDEZ-VOUS

Grand Gala de Full contact samedi 8 décembre au Palais des Sports

Un grand moment en perspective pour tous les amateurs d'affrontements spectaculaires le 8 décembre, avec au programme une kyrielle impressionnante de champions pour le Gala de Full contact. Tout d'abord, le Champion de France professionnel des poids moyens (catégorie moins de 75 kg), Aziz Daoudi, affrontera le Champion d'Europe l'Espagnol Jordan Gomez. Puis le Champion du Monde Eric Schmitt (chez les moins de 68,500 kg) sera opposé au Champion d'Espagne Jordi Lecina. Enfin, pour le combat phare, le triple Champion de France et triple Champion d'Europe Bruce Codron (chez les moins de 67,200 kg), particulièrement affûté puisque le 3 novembre il disputera le titre de Champion du Monde, rencontrera lors de cette soirée agathoise le Champion d'Europe Jorge Anton. N'oublions pas, au début de ce gala, l'Agathoise Flora Perez (moins de 65 kg), Championne de France 2007 et qui a récemment remporté le titre contre la Championne de France de boxe Thaï, Aurélie Nicole, qui ouvrira les hostilités en rencontrant la Vice-Championne d'Espagne Patricia Gomez Pereira. Les deux valeurs montantes du Full contact français, Sébastien Bourrut et Mathieu Bouis, assureront également le spectacle par leurs technicités impressionnantes (coup de pied retourné, sauté…) et leurs puissance (cat. moins de 73 kg).

L'Agathoise Flora Perez

Le Champion Jorge Anton

En effet le Full contact (ou boxe américaine) donne des combats spectaculaires car il s'agit d'une combinaison des techniques de poings de la boxe anglaise et des coups de pied du karaté. De plus, l'organisateur de ce gala et entraîneur du MJC Full Boxing Club Agathois, Aurélien, a tenu à ce que tous les combats pro soient des Prestige Fight (combats en 5 rounds de 2 minutes). Pas de titre en jeu donc mais gloire et prestige pour les vainqueurs et une sacrée soirée en perspective pour le public…

RENDEZ-VOUS

8ème édition du Salon Nautique d'Automne du 31 octobre au 4 novembre

Après Catherine Chabaud et Jean Luc Van Den Heede, c'est une marraine de charme, Maud Fontenoy, qui cette année, apportera au 8ème Salon Nautique une dimension aventure au large.

Après ses traversées à la rame de l'Atlantique et du Pacifique, elle a accompli début 2007 l'exploit du tour du monde à la voile à l'envers en solitaire et sans assistance. Cette jeune femme, qui force l'admiration, viendra partager sa passion de la mer, ses aventures et ses projets lors des rencontres, conférences et séances de dédicaces prévues le jeudi 1er novembre dès 11h30. Autre moment attendu, la conférence le samedi 3 novembre à 14h30 de Bertrand Cheret, champion du monde de course en large, quatre sélections aux Jeux Olympiques et entraîneur consultant pour la Coupe de l'America.

Le Salon Nautique prend chaque année plus d'ampleur : le nombre de bateaux exposés est en hausse par rapport à 2006.

Professionnels et particuliers présenteront ensemble un peu plus de 500 bateaux le long des deux kilomètres de quais. De nombreuses nouveautés sont également annoncées et vont être présentées en avant-première du Salon de Paris. 1300 m² de chapiteau vous accueilleront avec plus d'une centaine d'exposants de produits et de services avec une innovation : une grande librairie installée sur 70m² proposera toute l'édition consacrée à la mer.

Programme (sous réserve)

Mercredi 31 octobre

14h30 : conférence "La campagne Echo-gestes Méditerranée… pour mieux respecter l'environnement marin" animée par l'ADENA

Jeudi 1er novembre

11h30 : séances de dédicaces par Maud Fontenoy

14h : conférence-film de Maud Fontenoy, "Ne laissez personne vous dire que c'est impossible"

16h : Inauguration Officielle du Salon par Maud Fontenoy

Vendredi 2 novembre

14h30 : conférence-film de Claude Monchaud, "Kim en Antarctique"

Samedi 3 novembre

11h30 : conférence "La Méditerranée… bientôt mer tropicale ?" avec l'ADENA et le professeur Jean Pierre Guignard

14h30 : conférence "La maîtrise du voilier" par Bertrant Cheret

Dimanche 4 novembre

11h30 : conférence "Voyage à bord de la Baleine Blanche" par Lucas Delcourt

14h30 : conférence "Entretenir, réparer, améliorer son bateau" Christian Brunelin, Expert Maritime

La navigatrice Maud Fontenoy, marraine du Salon Nautique 2007

NOUVEAU !

De la danse Country pour les enfants

Les enfants de 8 à 12 ans pourront désormais danser sur Agde des rythmes western-country. En effet, l'association "Arizona Kid" propose tous les mercredis matin, à l'école maternelle Jean Moulin, une initiation à la danse en ligne venant tout droit du folklore américain. Cette danse extrêmement ludique fait appel au sens rythmique tout en évoluant au sein d'un groupe. S'épanouir en dansant, que demander de plus !

Pour plus de renseignements, appelez le 06 22 05 52 20 ou au 04 67 94 01 11
Email : arizonakid@free.fr

État civil

NAISSANCES

AL SAIKALI Maïlys - GOYDADIN Téo - PATRAC Tatiana - PAGES Maxime - JORY Séléna - BRIGUIBOUL Morgan - PAUL Nicolas - BELMADANI Jibril - BENAMER Maya - FERRE Kiliann - BAKHOUM Gabriel - YACHOU Zaïd - OULAD SEGHIR Lina - KRAMER Alonzo - BLAIZE Louna - CHAUSSERIE Gianni - RASOLOFO Shania - HEINKEL Léa - WAUTHIER Kim - FLEURIOT - - SOLER Lily-Belle - DESCHARLES Loan et Quentin - RODRIGUEZ Loan - PATRAC Shayan - GRAND'JANY Ray - MARHDAOUI Farah - DUVAL- - JOLY Ondine - KHATTOU Yanisse - DENIS Mélia.

MARIAGES

BACHELIN Nicolas et FIGUERA Fabienne - RIGAL Benoît et MANZANARES Laetitia - ARCHAMBAULT Baptiste et DICHLIAN Barbara - GONZALEZ Guillaume et GRANIER Magali - LAB Nicolas et LASSALLE Mélanie - SOLLE Frédéric et REYNES Virginie.

DÉCÈS

BERNARD Yannick, 44 ans - FRÉSIERS Gilbert, 85 ans - DESCHAMPS Vincent, 38 ans - SANT Robert, 71 ans - HAREL Lucienne épouse MANCEL, 71 ans - SÉNÉGAS Claudine, 45 ans - VOISARD Pierre, 83 ans - BRAUN Irène veuve LESCOMBES, 87 ans - CRIBIER Michelle épouse ALQUIER, 60 ans - FORTÉ Dominique, 81 ans - SMOLARZ Jean-Paul, 56 ans - ZANCA Maurice, 82 ans - BRUYANT Daniel, 55 ans - PERRIER Micheline veuve ROSSETTO, 80 ans - PAULET Pierre, 89 ans - GOMBERT Marie veuve JAMMET - TOFANELLI Gérard, 62 ans - FOREST André, 72 ans - BIERENS Cornelis, 82 ans - POMIES Bernard, 52 ans - LE BLOND Antoine, 93 ans - MARTIN Cyrille, 41 ans - MARTINEZ Manuel, 81 ans - ESTEVE Odticio, 82 ans - MORALÈS Antoine, 81 ans - BOUTIER André, 92 ans.

SLAM

SPORT LOISIRS ARTISTIQUE MUNICIPAL

Les loisirs sous toutes les formes en pays d'Agde

Adhésion et inscriptions
au Palais des Sports
Tél. 04 67 94 65 64

Adultes

Adolescents

Enfants

Agde
Archipel de vie

Conception et réalisation Studio a ... 04 67 01 00 95